

#57

HIVER
2026



Le futur centre d'imagerie médicale en construction au pied du Pont

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

TRAVAUX

P.11



Marronniers-Canteloup : un quartier en pleine transformation.

ÉCONOMIE

P.6



Un grand magasin de bricolage ouvre à la place de l'ancien E.Leclerc.

CULTURE

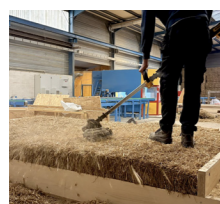
P.24



Avec son Petit Musée, Jean-Yves Lorient contribue à promouvoir l'âme de Honfleur.



3 Édito du maire de Honfleur



4-9 Dossier

10-15 Travaux

16 Stationnement

17 Environnement

18-19 Notre actualité

20 Écoles

21 Social

22-24 Culture

25 Commerces

26-27 Nos Honfleurais ont du talent

28 Archives

29-31 Agenda culturel

32-34 Retour en images

35-37 Hommages

38 État-civil

39 Expression politique



ACTU

Certains Honfleurais l'ont remarqué : cinq arbres ont été coupés dans le quartier des Marronniers-Cante-loup fin janvier. Non loin de la Maison des Familles, ces arbres - vieillissants voire morts pour deux d'entre eux - ont été abattus pour permettre les nouveaux aménagements prévus dans le quartier. Mais que l'on se rassure : ces arbres n'étaient pas en excellent état et auraient, dans le cadre d'une opération globale de renouvellement des Espaces verts sur Honfleur, été coupés par les services, incessamment sous peu ! D'autres arbres, eux en très bonne santé, vont tout prochainement être plantés dans le cadre de l'aménagement de la toute nouvelle place de vie, au cœur de ce quartier.



PERMANENCES

- > Le maire et ses adjoints : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 9h à 17h
- > Psychologue PJ : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > SOLiHA : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h à la Maison France Services (sur rdv)
- > Défenseur des droits : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h (sur rdv)
- > Conciliateur de justice : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois sur rdv au 02 31 81 88 00
- > Enfance et Partage : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles
- > Point d'accès au droit : 2 lundis après-midi par mois à la Maison France Service (T. 02 31 62 32 17)

POLICE MUNICIPALE

2 rue des Corsaires
T. 02 61 67 67 00
> Basse saison du 01/10 au 31/03 :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 Honfleur
Cedex - Email : mairie@ville-honfleur.fr
Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/O.Bourdaud/A.Achouri/B.Lachèvre/A.Wyntein/S.Dessaux/J.Gallet/S.Rasoloniaina/
Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : IMB - Bayeux
Crédits photo : Archives municipales/L.Drieu/ZM/ Petit Musée Alphonse Allais/Rocher SARL/P. Sausseau/K.Gallet/SHEMA/F.Lefebvre/X. Brequigny/B.Suter/A.Wyntein/Honfleur Infos/L.Fauvel/C.Yon

Tirage : 5 900 exemplaires
Dépôt légal : 01/2026
ISSN : 1283-5528



Chères Honfleuraises,

Chers Honfleurais

Depuis des années, je m'adresse à vous à travers ce journal municipal « *Le Honfleurais* » que je considère, depuis toujours, comme notre album de famille. Il raconte, au fil des pages, l'histoire de notre ville. C'est le numéro 57 qui referme ces 30 ans d'histoire commune.

Je veux remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ce journal : Christiane Thivat, Armelle Saunier, et aujourd'hui Lucie et Muriel.

Nous avons essayé, chaque fois qu'il paraissait, de vous donner le maximum d'informations sur les projets en cours, les travaux, les dossiers, mais aussi de lui garder une fonction humaine en mettant en avant les Honfleuraises et les Honfleurais à travers différents articles ou différents portraits, sans oublier la liste des naissances, des mariages et également celle des décès, avec des hommages, notamment pour les personnes qui avaient marqué particulièrement Honfleur et qui s'étaient engagées pour leur ville.

Que vous dire aujourd'hui si ce n'est que tous les projets seront importants, quels qu'ils soient : restauration du patrimoine, nouveaux services, logement, développement économique, environnement. Mais ce qui sera vraiment important, et même un défi, ce sera de faire en sorte que Honfleur reste une ville authentique, particulière, pas comme les autres, et unique, et

cela au-delà des vieilles pierres, car ce sont des êtres humains qui en sont l'essence. Il faudra être forts et courageux pour protéger cet esprit et cette âme honfleuraise, dont le reflet est l'authenticité de Honfleur, son identité particulière, à part, que tout un chacun ressent quand il est là, présent. C'est peut-être le plus important de tout, ce qu'il y aura à faire pour que nous continuions de nous sentir dans un lieu exceptionnel, avec une histoire de plus de 1 000 ans, créée au cœur de l'estuaire, au pied des collines de la Côte de Grâce, à l'extrémité du département du Calvados et de l'Eure, avec l'eau pour frontière, qu'elle soit de la Seine ou de la mer.

La géographie influence les femmes et les hommes, là où ils vivent. Ils en sont le reflet, et Honfleur, par sa magie, sa situation géographique, crée ce sentiment d'appartenance à un même lieu, bien identifié, et a une même famille, la famille honfleuraise. Ne sous-estimons pas ce défi, car il est l'essence même de Honfleur et de ce qui fait qu'on est heureux et fiers de vivre ici.

Bonne chance à vous toutes et à vous tous, pour les années qui viennent.

Encore merci, et vive Honfleur.

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur
Vice-président du Conseil Départemental

Vous pouvez rencontrer votre maire sur rendez-vous.
Plus de renseignements au 02 31 81 88 00 ou mairie@ville-honfleur.fr

L'OFFRE DE SANTE s'étoffe sur Honfleur



Un nouveau centre d'imagerie médicale doit ouvrir ses portes à l'automne prochain sur la zone du Parc d'Activités Calvados-Honfleur (PACH). Une fierté pour Éric Mattiussi, radiologue et Michel Lamarre, maire de Honfleur.

L'offre de santé ne cesse de se développer sur Honfleur. Souvenez-vous, il y a 13 ans naissait le Pôle santé libéral ambulatoire (PSLA), cours Albert-Manuel, accolé au laboratoire d'analyses médicales et à la pharmacie. Plus récemment, il y aura tout juste un an le 17 février 2025, trois dentistes se sont installés rue de la République, dans les anciens locaux du laboratoire d'analyses médicales, rachetés, en 2021, par la Ville de Honfleur. « *Ce sont des avancées majeures, capitales pour notre territoire* », s'en réjouit le maire de Honfleur, Michel Lamarre.

En cette année 2026 qui débute, un autre projet dans le domaine de la santé doit émerger sur la zone du Parc d'Activités Calvados-Honfleur (PACH) : l'arrivée, à l'automne prochain, d'un nouveau centre d'imagerie médicale. Une IRM est prévue dans ce centre. Ce projet est porté par *Nora Imagerie* qui le finance, après la reprise de la patientèle de Honfleur (par le rachat de la SCP Brisson Mattiussi). « *La SHEMA, dont c'est la mission, a construit les murs de ce futur centre d'imagerie médicale. Ce centre*

sera installé au rez-de-chaussée de l'immeuble L'Estuaire, qui est situé derrière le E.Leclerc. Avec les élus, et notamment Michel Lamarre, nous nous sommes battus pour que ce projet prenne vie, mais également pour installer une IRM dont ce territoire n'est pas suffisamment doté », détaille le radiologue.

Ce nouveau centre se profile comme étant à la pointe. Un grand parking sera créé à l'entrée du site (une soixantaine de places) et des navettes sont également prévues pour les Honfleurais venant du centre-ville ou du Plateau. « *Je suis ravi du projet qui sort de terre. Je suis aussi content de me dire que l'intégralité du personnel avec lequel je travaille aujourd'hui intégrera ce nouveau bâtiment.* »

« *L'actuel centre d'imagerie médicale de Honfleur, créé en 1962 rue des Capucins, s'est installé dans les locaux de la rue Alexandre-Dubourg dans les années 70. Il n'est plus vraiment adapté, notamment aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) ! Quand Philippe Brisson et moi l'avons racheté, fin des années 80, nous ne savions pas*

que notre histoire avec Honfleur durerait autant de temps ! », se souvient Éric Mattiussi. « *Philippe [Brisson] et moi avons fait notre internat de radiologie ensemble, à Caen. Je suis ensuite passé par l'hôpital de Lisieux, pendant plusieurs années, avant de racheter le cabinet de Honfleur. Nous sommes fiers d'avoir assuré pendant plus de 35 ans une activité d'imagerie médicale sur Honfleur qui semble avoir répondu aux attentes des patients et des confrères.* » Éric Mattiussi, qui prendra sa retraite en avril 2026, ne verra malheureusement pas l'installation du nouveau centre. « *Mais j'y reviendrai ! En tant que patient, cette fois* », plaisante-t-il.

Souvenez-vous, il y a 13 ans naissait le nouveau Pôle santé

Une dizaine de médecins généralistes y a élu domicile (les professionnels de santé qui étaient auparavant dans les locaux rue Alexandre-Dubourg ont financé eux-mêmes l'intégralité de ce projet) et de nombreux paramédicaux ont investi les locaux de ce nouveau centre : ostéopathe, infirmier, diététicien/nutritionniste, psychologue, kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, neuropsychologue, pédicure-podologue, dentiste... Frédéric Legendre, actuel président du PSLA, le martèle, à qui veut l'entendre : « *C'est une chance incroyable d'avoir autant de généralistes et de paramédicaux sur un territoire. Vraiment !* », dit-il, il y a deux ans.

→ INSTITUT DENTAIRE DU PAYS D'AUGE

Autre grande nouveauté de l'hiver dernier : l'arrivée de trois dentistes rue de la République, dans les anciens locaux du laboratoire d'analyses médicales rachetés, en 2021, par la Ville de Honfleur. « *Quand le laboratoire a fermé en centre-ville pour rejoindre le Pôle santé, nous avons tout fait pour l'acheter. Nous savions que, pour attirer des professionnels de santé, il fallait que la Ville soit attractive mais également qu'elle possède des locaux* », se souvenait Michel Lamarre, dans notre édition n°53. Après une signature de bail chez le notaire le 18 décembre 2023 en présence des membres fondateurs de l'Institut dentaire du Pays d'Auge (Nadim, Rayan et Samir Jaber) et du maire de Honfleur, de nombreux travaux ont été entrepris pour remettre au goût du jour ces locaux.



Et c'est ainsi qu'après moult rebondissements, était inaugurée - en grande pompe - le 17 février 2025, leur installation avec pas moins de quatre cabinets dentaires et une salle de chirurgie.

Le 17 février 2025 était inauguré le nouvel Institut Dentaire du Pays d'Auge, rue de la République.

BIENTOT UN BRICO BATI JARDI à la place de l'ancien E.Leclerc



Patrick Drouilleaux, directeur de l'hyper E.Leclerc et Valère Jaudinaud, le propriétaire de l'hyper présentent le futur Brico Bâti Jardî.

L'année 2026 devrait être une bonne année pour l'hyper E.Leclerc de Honfleur. En effet, deux ans après l'incendie qui a ravagé l'ancien magasin, avenue Marcel-Liabastre, l'heure aujourd'hui n'est plus au passé mais bien... à l'avenir !

Première grande nouvelle pour l'hypermarché : **une parapharmacie E.Leclerc doit ouvrir ses portes dans la cellule commerciale restant libre, en face des caisses, en avril 2026.** « Ça fait quatre ans que nous travaillons, avec les élus locaux, à l'installation d'une pharmacie dans ces locaux. Il y a eu plusieurs recours qui, pour l'instant, repoussent l'échéance et nous empêchent d'avancer. Alors nous avons décidé d'aller de l'avant, et de proposer une parapharmacie à nos clients », explique Valère Jaudinaud, le propriétaire de l'hyper. Un pharmacien sera présent, dans cet espace, pour prodiguer des conseils avisés aux clients qui le demanderaient.

Autre bâtiment qui doit voir le jour au tout début de l'été : **un (très grand) brico bâti jardî animalerie en lieu et place de l'ancien E.Leclerc, avenue Marcel-Liabastre.** Une structure de 7000 m² qui viendra, dès son ouverture, largement dépasser l'offre de l'actuel Brico E.Leclerc. « Dans le futur Brico, il y aura toute une gamme dédiée aux piscines (accessoires, matériel nécessaire...) et de

très nombreux produits d'entretien. Dans le Bâti, tout pour construire une maison (placo, parpaings, ciment...), mais également de quoi l'aménager à l'intérieur (outils et accessoires de décoration et mobilier). Et le Jardî (accessoires et matériel pour le jardin) sera étendu par rapport à l'actuel magasin (avenue Liabastre), et nous proposerons des ombrières. » Enfin, une partie animalerie, avec accessoires, produits d'alimentation et de santé, sera également créée.

Dernière bonne nouvelle : au cœur de l'actuel E.Leclerc doit également ouvrir, en avril prochain, un espace jouets, dans l'actuelle « réserve », servant de zone d'achalandage pour Noël ou la rentrée scolaire. « Cette partie-là aura deux entrées dissociées : une, par l'entrée du E.Leclerc et l'autre, par l'extérieur du magasin », précise Patrick Drouilleaux, le directeur de l'hyper. « Le marché du jouet a bien évolué. Les clients repèrent les jeux ou jouets qui leur plaisent sur Internet mais viennent quand même en magasin pour le conseil. De plus, nous proposerons des jeux de construction de type Lego® également dans cet espace, parce que c'est la tendance du moment, notamment chez les adultes », poursuit Valère Jaudinaud qui précise qu'il y aura des jeux du 1^{er} âge à l'âge adulte.

Zoom

Le Village de Marques accueille pas moins de 1,5 million de visiteurs chaque année !

Le Village de Marques de Honfleur ne cesse de se renouveler ! 38 enseignes, 1,5 million de visiteurs par an, un nouveau directeur et de nombreux projets d'avenir... c'est certain, le Honfleur Outlet Village a le vent en poupe !

À 34 ans, et après avoir commencé au Village de Marques en 2017 en tant que responsable marketing, Jean-Sébastien Joly a pris les rênes de la structure pour le groupe Advantail (gestionnaire du site pour le compte des propriétaires) le 15 septembre 2025, à la suite de Corinne Wortmann. Et son ambition reste celle initiée par son prédécesseur : développer ce « centre de proximité » et continuer à offrir, aux habitants du territoire - mais aussi aux nombreux visiteurs notamment havrais et étrangers - des



Jean-Sébastien Joly, 3^e en partant de la gauche, a repris la direction du Village de Marques en septembre dernier. Ici, aux côtés de son équipe de direction.

enseignes variées et accessibles. « Nous pratiquons, toute l'année, -30% sur tout l'outlet », précise Jean-Sébastien Joly qui ajoute que « 70% des Honfleurais ont déjà fréquenté le Village de Marques » - selon une étude interne réalisée en 2019.

Que réserve 2026 au Village de Marques ? L'arrivée de l'enseigne Jack&Jones® pour femmes, dès le mois d'avril, et également « d'autres sur-

prises ». « L'idée est d'impulser un nouveau pep's pour le centre. Nous sommes forcément impactés par le contexte national (fermeture nationale de Camaïeu, de The Body Shop), et nous devons nous adapter aux nouvelles pratiques d'achat (sur internet, notamment) de nos consommateurs. Malgré tout, la force de notre outlet reste le contact avec les clients, le conseil et l'accueil qui leur est réservé. »



→ BIENTOT UN FRESH ET UN BURGER FACTORY A HONFLEUR

Toujours sur la zone d'activités, non loin du Village de Marques et de la zone du E.Leclerc (lire pages précédentes), deux nouvelles enseignes vont ouvrir, en cette année 2026 : **Burger Factory** (déjà présent notamment à Pont-Audemer - lire ci-dessous) et un magasin **Fresh** (petit frère de **Grand Frais**, dans lequel on trouve des légumes, fruits et produits frais). « *La volonté des élus est de créer, ici, une vraie zone d'activités mixtes* », appuie Pierre Bernard, directeur départemental de la SHEMA, constructeur et promoteur immobilier qui gère la zone du PACH (Parc d'Activités Calvados-Honfleur). « *Commerce, industrie, services, mais aussi artisanat et logistique... nous essayons de varier l'offre proposée.* »

Constructeur et promoteur de l'immeuble *L'Estuaire* au sein duquel viendra s'installer le centre d'imagerie médicale (lire en page 4), la SHEMA compte également faire venir des professions paramédicales et des libéraux. « *Il nous reste encore des m² à commercialiser. Nous sommes en cours de négociation avec des professions paramédicales et des libéraux pour les faire venir et ainsi compléter les locaux, en plus du centre d'imagerie médicale.* » Au-dessus de cette activité, dite tertiaire, des bureaux seront aménagés - et un office notarié s'est déjà positionné.

Et ce n'est pas tout. L'entreprise *Socotex* devrait arriver dans ses nouveaux locaux, en cette année également, ainsi que l'enseigne *Chaussons matériaux* (construction, outillage et quincaillerie). « *Avec cette zone d'activités, nous souhaitons également rééquilibrer les deux rives, entre Le Havre et Honfleur. De nombreuses entreprises souhaitaient s'implanter sur ce côté de la Seine, et nous travaillons à leur permettre de s'installer.* » Le parc d'activités est également reconnu, aujourd'hui, pour sa forte ambition environnementale et sa qualité paysagère. Tant dans la quantité des espaces verts que dans leur entretien quotidien. La zone entière a d'ailleurs reçu le label RSE de la Région Normandie.

Zoom

Un nouveau fast-food doit ouvrir ses portes en septembre prochain sur la zone du parc d'activités. Il s'agira d'un **Burger Factory**, marque normande de restauration rapide. À l'origine de cette idée, Baptiste Demuynck, qui a créé son concept en 2018 avec l'ouverture d'un premier restaurant dans sa commune natale : Bosc-Roger-en-Roumois (nommée depuis 2017 Bosroumois), dans l'Eure. « *Le concept est simple : reprendre les codes des grandes enseignes de fast-food (drive, service au plateau, burger+frites, aire de jeux pour enfants...)* et y ajou-

ter une touche normande, avec des produits frais et de qualité, issus de productions locales », explique Baptiste Demuynck qui ajoute que « *98% de nos produits seront frais et normands. De la viande normande ou française, des pommes de terre normandes, du miel, du jus de pommes normandes... bref on essaie de faire travailler les gens d'ici et de les faire bien travailler. Nos prix respectent leur travail* », assure ce fils et frère d'agriculteur.

Après Bosroumois, Bois-Guillaume ou encore Bernay et Pont-Audemer, le **Burger Factory** de Honfleur sera le 14^e restaurant « rapide » de l'enseigne Burger Factory. Et c'est Jarvis Bellonnet,



Théo et Jarvis à la tête du *Burger Factory* de Honfleur. © F. Lefebvre, Pays d'Auge

salarié de l'enseigne, qui prendra les rênes de ce fast-food honfleurais avec, à la direction, Théo Legrand. « *On compte embaucher une quinzaine de personnes en CDI à 35h* », ambitionne-t-il. Un mois de formation sera nécessaire pour les nouvelles recrues qui devraient prendre leurs postes en septembre prochain.



Les *Vitrines Honfleuraises* est une nouvelle association créée sur la zone du Parc d'Activités Calvados-Honfleur.

Sur cette zone d'activités en plein essor, plusieurs commerçants ont décidé de s'unir au sein d'une nouvelle association : **Les Vitrines Honfleuraises**. Créée en juin 2025, elle est composée des équipes du *Malt N'Beer*, de *La Fabrique à Biscuits*, du magasin *Écouter Voir*, de *Coiff&Co*, de *Picard*, de l'enseigne *Alain Afflelou* mais aussi des personnels de *Quadro*, *Darty*, *Ambiance & Styles*, *Julien d'Orcel* et *Acuitis*.

Leur objectif commun : faire connaître leur zone d'activités (*Le Village Normand*) et leurs enseignes. « *Nous proposons, nous aussi, comme le Village de Marques, des promotions toute l'année et nous allons mettre en place un système de carte de fidélité commune à nos 11 boutiques afin que le client puisse bénéficier d'une remise sur le magasin de son choix* », explique le président et fondateur de l'association honfleuraise, Xavier Brequigny, patron du *Malt N'Beer*.

À Noël dernier, la fine équipe a organisé une première animation commerciale, à savoir une tombola avec des chèques-cadeaux à gagner. « *On a incité les gens à nous découvrir en boutique, mais aussi sur nos réseaux sociaux puisqu'on proposait tous des super produits et promotions pour cette période de l'année* », appuie Xavier

Brequigny qui poursuit : « *On sait bien qu'une zone commerciale, pour qu'elle soit vraiment connue, reconnue et qu'elle fasse partie des habitudes des clients, il faut au minimum 10 ans d'exercice. Alors, on essaie, à notre échelle, de la dynamiser, de la rendre active, attractive. Cette association nous permet également d'échanger entre nous les bonnes pratiques. On se connaissait peu il y a quelque temps ; aujourd'hui, nous sommes comme une grande équipe.* »

Prochaine animation de l'association *Les Vitrines Honfleuraises* : Pâques. « *On espère réussir à mener 4 actions commerciales par an* », ajoute Xavier Brequigny.

Pratique

Retrouvez **Les Vitrines Honfleuraises** sur leurs réseaux sociaux (FB, Insta) : **Les Vitrines Honfleuraises**. Sur la zone du *Village Normand*, dans le parc d'activités, les magasins partenaires de l'association sont reconnaissables à leur logo du Pont de Normandie, affiché sur les vitrines.

CHARRIERE SAINT-LEONARD une rue en pleine renaissance



Rue Charrière Saint-Léonard, les travaux vont bon train ! Après la trêve des vacances de Noël, le chantier a repris en janvier. Souvenez-vous, alors que la première partie du chantier (de septembre à décembre derniers) portait sur le remplacement complet des réseaux souterrains, la deuxième partie qui vient de débiter porte, elle, sur la requalification de cet axe très fréquenté de Honfleur, à savoir la réfection de la chaussée, des bordures et trottoirs et l'installation du mobilier urbain.

Les entreprises Sato et GRDF sont intervenues en premier, dès le début du mois de janvier. Depuis, la société Eiffage et l'entreprise Valois ont pris le relais. « On commence par les eaux pluviales, puis par les bordures, trottoirs, voiries. Ensuite, viendront les enrobés, début avril, juste avant les vacances de Pâques. Pendant les congés, le pavage des trottoirs sera fait et, après les ponts de mai, le mobilier urbain, la végétalisation et les pavés en résine seront mis en place », ajoute Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux.

Ce dernier procédé, qui nécessite une température et un taux d'humidité extérieurs particuliers, ne pourra se faire qu'aux beaux jours. « À nouveau, pendant toute cette période, la rue sera fermée par tronçons. Nous vous invitons donc à éviter, dès à présent, cette zone si vous n'avez pas besoin d'y aller. Pour les riverains, n'hésitez pas à échanger avec les ouvriers du chantier, ils sont aussi là pour vous renseigner », indiquent les services de la Ville qui précisent également que ce chantier devrait être terminé fin mai.

« Ces travaux de requalification coûteront 582 000€ TTC à la Ville », confirme Michel Lamarre. « Nous sommes conscients que ces travaux vont perturber votre quotidien, et soyez certains que nous faisons le maximum avec les entreprises pour limiter le plus possible les nuisances. » Des cheminements piétons seront mis en place. Des points d'apport volontaire seront installés dans la rue pour permettre à tous de déposer les poubelles.



Pratique

Qui contacter en cas d'urgence ? Conducteur de travaux de Valois : 07 71 88 19 62 / chef de chantier en période Eiffage : 06 25 57 53 44 / chef de chantier en période Valois (pavage des trottoirs) : 06 25 53 23 46. Informations mairie de Honfleur : 02 31 81 88 00.

→ MARRONNIERS-CANTELOUP

Améliorer le quartier était une promesse : aujourd'hui, c'est une réalité. Le pari d'un embellissement pour une meilleure qualité de vie.

Après une première phase de travaux d'octobre à décembre 2025, les travaux de renouvellement urbain du secteur Marronniers-Canteloup ont repris depuis le 12 janvier dernier. Pour rappel, ce projet prévoit notamment une amélioration de la voirie afin de réduire la vitesse des véhicules ; la création d'une place de quartier permettant une vie en collectivité (et sécurisée) ; l'amélioration des espaces de stationnement ; l'aménagement de cheminements piétons au pied des immeubles et enfin

le renforcement de la végétalisation avec la plantation d'arbres.

En ce début 2026, le chantier a repris avec la finalisation des parkings devant les immeubles de *La Barge* et de *L'Albatros*. Et, depuis le 19 janvier, la troisième phase de travaux a pris le relais avec la création d'une place de quartier, devant la *Maison des Familles*. Aussi, la circulation se fait désormais uniquement par la voie créée devant *L'Albatros* et *La Barge* et la circulation est fermée devant la *Maison des Familles*. La création d'une seconde place, prévue devant l'immeuble *Le Crevettier*, vient également de débiter. « Nous vous remercions de votre patience et de votre

compréhension pour ce chantier. Nous sommes conscients des désagréments que cela peut vous causer au quotidien. Tout sera mis en œuvre, au cours des prochains mois, pour en limiter l'impact », souligne Michel Lamarre, maire de Honfleur.

Pratique

Les travaux se déroulent du lundi au vendredi, de 8h à 17h. L'accessibilité et le stationnement seront organisés en lien avec l'entreprise présente sur le chantier. Les points d'apport volontaire ont été déplacés avenue du Canteloup.

→ 13,5 MILLIONS D'EUROS POUR LE COLLEGE

En octobre 2023, le département du Calvados a voté son plan de modernisation des collèges... dont le nôtre, le collège Alphonse-Allais, fait partie ! Au programme : isolation par l'extérieur, réorganisation intérieure des locaux, reprise des façades, modification de la cour, démolition de la maison du gardien pour laisser place à un parvis d'accueil large avec abris pour vélos, création d'un préau couvert, d'un ascenseur et enfin, construction de nouveaux logements pour le personnel. Une opération estimée à 13,5 millions d'euros et qui a été quelque peu repoussée en fin d'année dernière.

« La situation financière du Département, directement impactée par les mesures budgétaires nationales, ne permet plus aujourd'hui d'envisager la réalisation des investissements dans les conditions initialement prévues », expliquait le président du

Département, Jean-Léonce Dupont, en octobre dernier dans un courrier adressé au maire de Honfleur, Michel Lamarre. Que l'on se rassure : « Les travaux du collège Alphonse-Allais sont, à ce jour, maintenus, mais dans une programmation prévisionnelle des trois prochaines années. » Aux abords du collège, la Ville de Honfleur, propriétaire de la voirie, va également réaliser quelques aménagements, pour accompagner le projet du Département. « L'axe devant le collège manque de visibilité, il n'y a pas d'accès piétons ni de voie cyclable sécurisés et il nous faut gérer autrement le flux des véhicules, notamment au rond-point d'accès à l'établissement et à l'entrée du grand parking », détaille Bertrand Lachèvre, responsable Aménagement pour la Ville de Honfleur. « Nous allons améliorer la sécurité et la lisibilité de cet ensemble. »



→ RUE DES BUTTES

Vitesse, sécurisation des piétons, trottoirs difficilement praticables ou encore hausse du trafic routier sont les problèmes identifiés rue des Buttes. Le 27 février 2025, Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux, s'était rendu sur place avec les équipes techniques et les habitants et, suite à cette visite, des mesures provisoires ont été prises : chicane avec fleur, signalisation au sol et limitation de la vitesse à 20 km/h. Le stop au bout de la rue, donnant sur la voie Jean-Denis, a également été avancé.

Des travaux sur la voirie étaient au programme des services. Que l'on se rassure, ils n'ont pas été

abandonnés ! Ils sont prévus pour ce début d'année 2026. « *Les services et les habitants qui se sont portés volontaires pour travailler à ce dossier sont mobilisés pour aboutir à un projet qui convient à tout le monde* », souligne Michel Lamarre, maire de Honfleur. Dans les prochaines semaines et selon l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, l'objectif serait de poser de l'enrobé phonique sur la chaussée, de créer des caniveaux en pavés grès et des bordures en granit ; d'élargir les trottoirs et de les paver, de créer des chicanes durables et de modifier les deux extrémités de la rue. Les gargouilles seront également reprises.



→ CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRACE

Vous n'êtes (sûrement) pas sans le savoir, la chapelle Notre-Dame-de-Grâce doit faire l'objet de gros travaux de restauration, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. En tout, 1,6 million d'euros ont été estimés pour mener à bien ce chantier titanesque.

Après les études menées courant 2024 et début 2025, les services de la Ville ont travaillé aux appels d'offres et à la recherche de partenaires financiers. Les entreprises doivent être désignées courant janvier-début février 2026. « *Ensuite, nous devons soumettre les devis des entreprises choisies aux financeurs. Nous attendrons également l'accord de la Direction régionale des Affaires cultu-*

relles (DRAC) de Normandie pour lancer officiellement les travaux », listent les services de la Ville.

Et ensuite ? Si tout se passe bien, l'installation du chantier devrait se faire pendant le premier trimestre 2026. 12 mois seront nécessaires pour les travaux extérieurs (gros œuvre, couverture, charpente, vitraux et ferronnerie). Des échafaudages seront installés tout autour de l'édifice.

Après cette première partie, une seconde doit débuter, cette fois, à l'intérieur du bâtiment. La menuiserie intérieure, les décors, l'électricité, les ex-votos... tout sera restauré. Pour ce faire, l'église sera fermée toute la durée du chantier, au public, courant 2027.



Le carillon de la chapelle de Grâce déplacé et restauré

Comme annoncé il y a un an, au printemps 2025, les travaux de restauration du carillon de la chapelle Notre-Dame-de-Grâce ont eu lieu au cours de l'automne dernier. Pour rappel, ce carillon, maintenu sur une structure en bois construite il y a 30 ans, n'était plus suffisamment solide pour supporter le poids des cloches.

Une étude poussée, effectuée en 2024, proposait non seulement de restaurer le carillon, mais également de le déplacer de quelques mètres, permettant ainsi de préserver les arbres alentours et de diffuser le son des cloches vers la mer accompagnant les pêcheurs quittant le port.

Depuis le 23 décembre dernier, c'est désormais chose faite. Le carillon a été réinstallé à une trentaine de mètres de son emplacement originel et c'est l'entreprise *Les Métiers du Bois* de Caen qui a été choisie pour créer la nouvelle construction en bois (une entreprise qui a notamment œuvré pour la restauration d'une partie de la charpente de Notre-Dame-de-Paris, pardonnez du peu !). La structure en elle-même a changé de forme. Mais ce, uniquement, pour une meilleure tenue dans le temps. « *C'est du chêne français qui a été utilisé pour le construire* », détaillent les services de la Ville.

« *Le carillon a retrouvé ses fonctionnalités d'origine, hormis trois moteurs de volets qui sont toujours hors service et qui doivent être remplacés* », expliquent les services. « *Les cloches ont repris leurs places respectives.* » Et du côté du son émis ? « *Il est possible, désormais, que les habitants perçoivent mieux le son, car le carillon est plus proche du centre-ville et moins étouffé par les arbres.* » Désormais, c'est l'illumination de ce carillon qui est à l'étude.



La souscription,
c'est par ici !



Quid de la souscription publique lancée ?

Courant 2025, la Ville de Honfleur a signé une convention avec la Fondation du patrimoine afin de lancer une souscription publique pour « sauver » la chapelle Notre-Dame-de-Grâce. En effet, le montant des travaux s'élevant à 1,6 million d'euros, la Ville de Honfleur, seule, ne pouvait prendre ce montant en charge. « *Nous avons obtenu d'ores et déjà des accords de soutien de l'État, de la Région, de la DRAC, du Département. La souscription publique est venue en complément* », précisent les services de la Ville. À ce jour (le 27 janvier 2026), 31 195 € ont déjà été collectés, grâce à 200 généreux donateurs ! Merci à eux !

→ UNE CRECHE EN CENTRE-VILLE

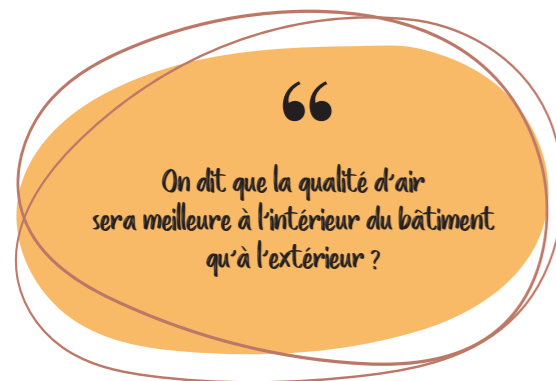
En centre-ville de Honfleur, les travaux de la nouvelle crèche pour *Les Petits Moussaillons* se poursuivent. Malgré les intempéries de décembre et janvier (la paille et la terre n'aiment pas l'eau !), le chantier avance. Le système de pré-fabrication en atelier permet un montage rapide avec beaucoup moins de nuisances pour le voisinage (peu de bruit et de déchets). Le bâtiment, vertueux et innovant, notamment en termes d'utilisation massive de matériaux biosourcés et géosourcés, sera hors d'eau fin janvier, hors d'air en février. La mise en service est toujours prévue dès la rentrée 2026.



Ce chantier exemplaire constitue une préfiguration de la construction de demain et une démarche que la Ville souhaite généraliser autant que possible pour tous ses prochains projets.



Les matériaux biosourcés sont issus de la biomasse (ensemble de la matière organique végétale ou animale) tels que le bois, le chanvre, la paille, le lin, le liège ou encore la laine de mouton. Les matériaux géosourcés sont issus de ressources d'origine minérale, tels que la terre (cuite ou crue) ou la pierre (calcaire, ardoise...). Les matériaux conventionnels émettent la majorité de leurs gaz à effet de serre (GES) au cours de la phase d'extraction de la matière première, le transport, la fabrication. À l'inverse, les matériaux biosourcés n'émettent presque pas de GES lors de cette phase et ont parfois un bilan négatif car ils absorbent le CO² au cours de leur croissance (séquestration du carbone). De plus, leur transformation est peu énergivore. À Honfleur, les matériaux utilisés pour la crèche seront le bois, la paille pour l'isolation ainsi que la brique de terre crue.



L'air intérieur peut être pollué par des agents chimiques ou biologiques provenant des personnes, des matériaux du bâtiment, du mobilier, de la décoration, des objets stockés ou encore de l'extérieur. Résultat : *l'air intérieur est 5 à 9 fois plus pollué que l'air extérieur*, selon l'ADEME (Agence de la transition écologique). Pour améliorer la qualité de l'air intérieur (QAI) de la crèche Beaulieu, pour la santé des bébés comme des personnels, il a été choisi :

- **des matériaux aussi peu émissifs que possible** : intérieur naturel bois, terre, pas de PVC ou autres matériaux générant des Composants organiques volatils (COV) ;
- **une ventilation efficace** : une ventilation mécanique (VMC) mais également un système de ventilation naturelle (effet cheminée en toiture) ;
- **des matériaux naturels et « perspirants »** pour l'enveloppe du bâtiment.

→ UNE CRECHE SUR LE PLATEAU

Vous ne rêvez pas, le mot Snoezelen n'est pas un mot de la langue française ! Non, non... et pourtant, il fait désormais partie de notre vocabulaire. La raison ? Le mot Snoezelen désigne une pratique créée dans les années 70 par deux jeunes hollandais et que l'on pourrait définir comme une exploration sensorielle et de détente.

Contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezenen (sommoler), ce mot - certes un peu barbare - englobe en réalité une sincère démarche d'accompagnement, de méditation et d'apaisement pour les plus petits. Matérialisé sous la forme d'une pièce aux multiples couleurs, aux jeux et aux sons relaxants, cet espace se distingue des autres zones de jeux des crèches de par son côté apaisant. « *C'est une salle qui permet à l'enfant d'être libre d'agir à sa convenance, selon son imagination, selon son rythme* », détaille la directrice de la crèche 1,2,3 Soleil, Camille Millot.

Et si la directrice de la crèche honfleuraise l'évoque, c'est que cet espace sera mis en place au sein de sa structure début 2026. « *Les travaux ont commencé pendant les vacances scolaires* », confirme la directrice de cet établissement qui fêtera ses 20 ans en 2027. « *Il nous fallait bien donner un coup de jeune à nos espaces !* »

Quels autres travaux ont été effectués ? Du matériel électroménager (frigo, aspirateur, lave-vaisselle, sèche-linge - indispensable avec les couches lavables !) a été changé et le matériel pour l'espace Snoezelen (couvertures sensorielles, lampe à bulles...) a été acheté. Par ailleurs, un visiophone a été installé sur la porte d'entrée et est visible désormais de tous les espaces de la crèche. « *Des lits surélevés, des tapis, des chaises pour enfants avec et sans rebords, des chaises hautes et des chaises ergonomiques pour le personnel ont été achetés* », liste encore Marie-Pierre Marcq-Hamel, directrice du Centre communal d'action sociale - duquel dépend la crèche.

Les services techniques de la Ville de Honfleur ont également repris les joints au sol, effectué des travaux de peinture dans un bureau et le hall d'accueil et remis la structure en conformité électrique. Le tout, pour un montant total de 62 000 € TTC dont 45 000 € financés par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Cet été, c'est à l'extérieur que les services agiront avec, notamment, le renouvellement du sol souple, la pose de deux jeux supplémentaires et la pose de films occultants côté Sud sur les fenêtres afin de réguler la chaleur dans les espaces de jeux.





ABONNEZ-VOUS pour stationner en centre-ville



À Honfleur, vous le savez, les habitants (de Honfleur et de la CCPHB) ainsi que les travailleurs peuvent bénéficier d'abonnements particuliers pour pouvoir se garer, toute l'année, dans la Cité des Peintres. L'objectif de cette mesure ? « *Rendre un service de qualité aux habitants et à ceux qui font vivre notre ville en y travaillant* », soulignait le maire, début 2024.

À ce jour et pour rappel, voici la liste des parkings désormais réservés aux abonnés (de la zone voirie) : parking Albert 1^{er} (60 places) ; parking des Fontaines-Saint-Léonard (35 places) ; parking Saint-Nicol (49 places) ; parking Frédéric-Sauvage (22 places) ; parking de la Foulerie (12 places) ; parking du 3, chemin des Varêts (20 places) ; parking Jean-Doublet (11 places) ; place Albert-Sorel (30 places) ; parking Guillaume de Beaulieu (49 places) et enfin parking Eugène-Boudin (9 places), soit, en tout, 297 places rendues aux habitants en centre-ville (très prisé !) de Honfleur.

Comment m'abonner ?

Pour vous abonner, rien de plus simple. Pour les habitués de la dématérialisation et de l'outil numérique, il suffit de vous rendre sur le site : <https://honfleur.e-habitants.com/> et de créer un compte (ou de vous reconnecter si vous en aviez déjà un). Après avoir entré votre plaque d'immatriculation et



choisi votre type d'abonnement (parking de l'Est, parking du Centre, voirie...), l'opérateur *Indigo Voirie* vous demande un justificatif prouvant que vous êtes résident de Honfleur (et/ou de la CCPHB) ou professionnel/actif. Un compte par personne.

Mais pour ceux qui préfèrent le contact humain, vous pouvez toujours vous rendre sur le parking du Bassin du Centre, où des agents d'*Indigo Voirie* vous attendent dans le bureau des souscriptions. Il sera ouvert du lundi 2 février au vendredi 6 de 14h à 17h et enfin, à compter du 9 février et jusqu'à la fin de l'année, de 17h à 18h du lundi au vendredi. « *Si vous choisissez ce moyen de souscription, merci de remplir l'imprimé (disponible à l'accueil de la mairie) et de vous munir de toutes les copies des pièces justificatives demandées (y compris attestations EDF ou taxe d'habitation) pour limiter le temps d'attente de chacun* », précisent les agents de *Indigo Voirie*. **Attention : le règlement en espèces pour toutes les ventes au local n'est plus possible en 2026.**



Pratique

Une question ? Contactez *Indigo Voirie* par mail à l'adresse : honfleur.voirie@group-indigo.com

POUR DES CIMETIERES mieux entretenus toute l'année



Les cimetières minéralisés et la flore spontanée

La conception des cimetières minéralisés laisse peu de place au végétal et particulièrement à la flore spontanée, très mal perçue par les usagers. Le fait de laisser se développer la végétation peut faire naître un sentiment d'abandon chez les familles des défunts. L'entretien des cimetières minéralisés devient de plus en plus techniquement et financièrement contraignant pour les collectivités qui en ont la charge.

L'arrêt des désherbants

Depuis plusieurs années, la Ville de Honfleur a cessé d'utiliser les désherbants dans les espaces publics. Diverses méthodes manuelles, mécaniques ou thermiques ont été testées pour gérer et contenir cette flore spontanée afin de répondre aux attentes des usagers. Comme vous le savez la nature reprend rapidement ses droits. Et la Ville a vite fait face à d'autres complications (consommation d'énergie, faible efficacité des machines, augmentation des temps d'intervention, utilisation de produits alternatifs...) qui ne font que repousser les problèmes au lieu de les résoudre. En réalité, c'est dans l'aménagement même des cimetières que se trouve la solution et plus précisément la végétalisation.

La collectivité voit aussi la possibilité de faire participer les cimetières à la trame verte du territoire luttant contre les impacts du changement

climatique et favorisant la biodiversité tout en laissant la nature redonner vie à un lieu de mémoire et de recueillement.

Des allées enherbées

Des travaux de désherbage et de préparation des sols sont en cours dans les allées des cimetières. Afin d'obtenir une végétalisation homogène, un mélange de graminées adaptées sera semé dans les allées secondaires. Il permettra de bannir la binette, favoriser un équilibre entre harmonie du lieu, écologie et usages. En effet, cette végétalisation sera plus propice au recueillement et aussi aux passages des usagers qui viennent visiter leurs proches et entretenir leurs monuments.

Du fleurissement

Afin d'améliorer l'esthétique des lieux et favoriser la biodiversité, des prairies fleuries seront semées dans certains espaces et en pied de murs d'enceinte.

Le planning des travaux

Depuis le mois d'octobre 2025, le service des Espaces verts a repris la gestion des cimetières de la Ville afin d'y appliquer la gestion différenciée des espaces. Une première phase a été réalisée du 15 octobre au 15 novembre 2025 au cimetière Saint-Léonard et la deuxième phase aura lieu du 1^{er} mars au 30 mars 2026. Une troisième phase du 15 novembre au 30 novembre 2026 sera menée au cimetière Sainte-Catherine.



MEUBLES DE TOURISME des mesures locales efficaces



Nos mesures pour réguler les locations saisonnières portent leurs fruits.

C'est un fait : le logement est un sujet sensible à Honfleur. Comme toutes les villes attractives et touristiques, la Cité des Peintres est, depuis plusieurs années, touchée de plein fouet par une forte tension immobilière, notamment due aux meublés de tourisme qui ont émergé ces dernières décennies. Une tension immobilière qui pénalise, en premier lieu, les habitants à l'année ; et, ce, tant en termes de disponibilités, d'accessibilité que de coût.

Pour tenter de réguler le nombre de locations touristiques de courte durée, la Ville de Honfleur a été parmi les premières à agir en instaurant deux mesures importantes, dès 2022 : la mise en place d'un numéro obligatoire d'enregistrement pour certains meublés de tourisme présents sur sa commune, ainsi qu'une obligation de demande de changement d'usage (à effectuer en mairie).

Des mesures majoritairement respectées

Quatre ans après la mise en œuvre de ce nouveau dispositif à Honfleur, un bilan a été effectué par

les services de la Ville, courant 2025. Et que dit-il ? « *Qu'entre 2023 et 2025, une diminution du nombre de meublés de tourisme a été enregistrée sur la commune* », note Aziz Achouri, Directeur général des services de la Ville. Au total, à la fin de l'année 2025, 1147 locations de courte durée ont été comptabilisées sur Honfleur. « *D'autre part, on constate qu'une très large majorité de ces locations saisonnières respectent désormais la réglementation mise en place.* » Des chiffres corroborés par le Collectif National des Habitants Permanents (CNHP) qui, lui, publie un chiffre de 10,18% de baisse du nombre de meublés de tourisme sur Honfleur.

Comment expliquer un tel résultat ? Outre un réel effet des mesures prises localement (citées plus haut), des mesures nationales ont également joué dans la balance, et notamment l'instauration de la loi Le Meur-Echaniz, en novembre 2024. Une loi qui entend lutter contre les phénomènes « *d'éviction des résidents permanents [...] en favorisant la mise sur le marché de logements destinés à la location de moyenne et longue durée [...]* Elle a vocation



à favoriser l'implantation de résidences principales dans les zones tendues en élargissant les pouvoirs de réglementation des élus locaux et en réduisant les avantages fiscaux octroyés aux logements de tourisme. »

« *La collectivité honfleuraise s'est également dotée de moyens pour renforcer le contrôle : un agent a été spécifiquement recruté pour veiller au respect de la réglementation, envoyer des courriers de relance, analyser les annonces, surveiller et collecter des "signes extérieurs de location de courte durée" »*, rappelle le Directeur général des services. À noter que la Ville a pris également un arrêté interdisant toute installation de cadenas, boîtes à clés, boîtes de consignes avec accroche cadénassée et tout autre objet sur le mobilier urbain (arrêté n° 2025-621).

Pour toute demande de renseignement, contactez le service *Changement d'usage* au 02 31 81 88 31 ou par mail : hebergement.touristique@ville-honfleur.fr



12345

Le saviez-vous ? Plus de 50% des meublés de tourisme de Honfleur... sont détenus par des Normands !



à noter

À la suite du bilan réalisé courant 2025 et des problèmes précités, un système complémentaire sera proposé lors du prochain conseil municipal du 23 février 2026.

En parallèle du mécanisme de compensation - très restrictif dans ses conditions d'obtention - la Ville va proposer un mécanisme de contrepartie - plus accessible - permettant d'encourager la mise en location de logements à l'année.



UN NOUVEAU PRESTATAIRE CHOISI pour la restauration scolaire



Grande nouveauté dans les écoles : depuis ce début janvier 2026, un nouveau prestataire de cantine a remplacé *La Normande* pour les repas du midi, des mercredis et des vacances scolaires, dans les quatre écoles publiques de Honfleur. « *Le marché public était arrivé à échéance ; nous avons donc relancé le marché il y a quelques mois* », explique Romain Véron, le responsable du service Éducation et Prévention. « *Nous avons exigé, dans ce marché, que le futur prestataire propose des produits de qualité, issus en grande partie de producteurs locaux, mais également qu'il s'inscrive dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.* » Après avoir étudié les trois offres reçues, le service a ainsi choisi la proposition de *Newrest restauration*, une société basée à Barentin.

« *D'autres engagements nous ont également séduit : le conditionnement des repas (plus vertueux), la possibilité d'avoir un produit bio par jour, des plats végétariens une fois la semaine ou encore une certaine adaptabilité quant aux différents régimes alimentaires.* » L'entreprise *Newrest* s'est aussi illustrée par sa politique en matière de gaspillage alimentaire : « *Nous essayons de prévoir les repas au plus près des besoins. Mais quand il y a du surplus, l'entreprise le propose via l'application Too Good To Go ou aux Restos du Cœur* », assure Romain.

Et en termes de goût, pour nos enfants ? L'offre de *Newrest* était la « *meilleure* », même gustativement parlant ! « *Nous avons fait une dégustation à l'aveugle et Newrest restauration était la meilleur*

leur proposition des trois », ajoute encore Romain Véron.

La vingtaine d'agents du service ont été formés en décembre dernier, toujours par l'entreprise, notamment aux « *bonnes pratiques* » avec *Newrest*. Un rappel a été fait concernant les contrôles de températures, les contrôles des allergies ou encore l'hygiène.



Pratique

Les repas sont à commander via le Portail Famille !

Pour ajuster au mieux les quantités, éviter le gaspillage alimentaire et, par là même, les coûts liés à la restauration scolaire, les services de la Ville incitent les familles à commander les repas de leurs tout-petits via le Portail Famille mis en place par la Ville et la CCPHB. « *Nous sommes ravis que presque toutes les familles honfleuraises aient intégré le Portail Famille. Nous les en remercions, car cela facilite grandement la gestion des données pour nous* », appuie Romain Véron, le responsable du service Éducation et Prévention pour la Ville de Honfleur.

Alors, avis aux familles : n'hésitez pas à user (et abuser) du Portail Famille pour le repas de vos enfants ! « *C'est le meilleur moyen pour nous tous de veiller à la bonne gestion des repas.* »



DES RENDEZ-VOUS à ne pas manquer



Au foyer des Anciens, installé dans l'espace Rottier, de nombreux rendez-vous vous attendent en ce début d'année.

? **Après-midi musical avec Jean Legry, jeudi 19 février** de 14h30 à 16h30, au foyer des Anciens. Autodidacte, il viendra chanter et jouer de la guitare. Goûter offert par le CCAS. Gratuit et ouvert à tous sur inscription auprès du CCAS.

W **Au cours des mois à venir (tous les mardis du 3 mars au 17 avril)**, la CAR-SAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) organise, toujours en partenariat avec le CCAS de la Ville de Honfleur, des **ateliers collectifs gratuits pour « vivre une retraite active et sereine »**. Ouverts à tous les futurs et jeunes retraités, chaque séance se tiendra de 14h à 16h, au foyer des Anciens, espace Rottier. Inscriptions auprès du CCAS.

P **Les Opticiens Mutualistes et Audition Mutualiste**, regroupés sous l'enseigne **Écouter Voir**, proposent, en partenariat avec le CCAS de la Ville de Honfleur, la CCPHB, le service Éducation et JSF, le **samedi 11 avril** prochain, **une journée sur la thématique de la santé : vision, audition**. Le programme est en cours de finalisation afin d'élargir cette action à d'autres domaines de la santé.

P Une **journée intitulée « Créer du lien »** est proposée par le CCAS de la Ville de

Honfleur, en partenariat avec le CLIC, le groupe Agirc-Arrco (complémentaire-retraite), JSF et l'Espace de vie sociale (EVS) de la commune de La Rivière-Saint-Sauveur, le **mercredi 29 avril** prochain, à la salle des fêtes de La Rivière-Saint-Sauveur (horaires à venir).

📅 Le **mardi 21 avril** prochain, de 18h à 20h, **soirée d'information sur la maladie de Parkinson** avec le témoignage de Martine Godefroid dont le mari est atteint de cette maladie. La rencontre se fera au foyer des Anciens.

💡 **Prochaine guinguette** organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Honfleur en partenariat avec l'Amicale du personnel de la Ville le **samedi 2 mai**, à la salle des fêtes du Poudreux. Présence du Trio JP Ambiance. Entrée dès 11h30. Ouverte à tous sur inscription auprès du CCAS jusqu'au 24 avril.



à noter

Pour toutes informations ou inscriptions, contactez le Centre communal d'action sociale (CCAS) au 02 31 81 88 00. Mairie de Honfleur, place de l'Hôtel-de-Ville.



MEDIATHEQUE

une boîte de retours installée



Caroline Thevenin, adjointe en charge de la Culture, a testé le dispositif.

Depuis le 15 novembre dernier, une boîte de retours est officiellement fonctionnelle à la médiathèque Maurice-Delange de Honfleur. Située à l'arrière du bâtiment, côté impasse du Petit Casino, elle permet aux usagers de rendre leurs documents 24h/24 et 7jours/7.

L'objectif de ce nouvel équipement : faciliter encore davantage l'accès à la médiathèque, encourager les prêts et simplifier les retours de documents. « Certains avaient des difficultés à venir sur les heures d'ouverture de la médiathèque pour nous retourner les documents empruntés. Avec cette boîte, c'est bien plus simple », s'en réjouit Cécile Hauguel, la directrice de la médiathèque.

Attention : ce système ne vaut que pour les personnes possédant une carte individuelle. Les détenteurs d'une carte professionnelle, eux, doivent toujours se rendre à l'accueil de la médiathèque pour leurs retours.

Quels documents y déposer ?

Cette boîte accueille aussi bien les livres (d'un côté) que les CD, livres audio et les DVD (de l'autre). En coulisse, l'équipe de la médiathèque se chargera de réceptionner les documents et de les re-proposer à d'autres personnes.

Ce service, très demandé par les usagers, a été financé par la collectivité mais également grâce au soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie (DRAC).

Ensemble, nous sommes Monet
À vos aiguilles et à votre laine !

À l'occasion du centenaire du décès de Claude Monet, le projet *Tricote un sourire* nous a lancé un grand défi : celui de réaliser une reproduction géante du tableau « *Étretat* » de Monet, uniquement en tricot et en crochet !

Comment participer à ce projet collectif ?

Confectionnez des petits carrés tricotés ou crochétés - 5x5 cm ou 10x10 cm - prioritairement aux couleurs du tableau avec vos restes de laine puis déposez-les dans l'un de nos points de collecte (musée Eugène-Boudin, médiathèque Maurice-Delange, collège Alphonse-Allais et école primaire Caubrière). Vous serez ensuite conviés à l'assemblage de tous les carrés et le résultat final sera exposé au musée Eugène-Boudin.

Renseignements : dlefevre@ville-honfleur.fr
fr / T. 02 31 89 54 00



→ EXPOSITION "ANCRER LA BRUME" AU MUSEE

Delfine Guy et Marina Vandra proposent l'exposition *Ancrer la brume* au musée Eugène-Boudin

Jusqu'au 29 mars prochain, le musée Eugène-Boudin accueille l'exposition intitulée *Ancrer la brume*, œuvre de deux artistes : Marina Vandra et Delfine Guy. Les deux femmes ont, courant 2025, pu profiter d'une résidence d'artistes.

Six semaines durant, les deux artistes ont fait de Honfleur un terrain d'observation et de réflexion où de multiples détails sont entrés en résonance avec leurs pratiques artistiques. L'architecture, les musées, l'ambiance des rues, les écosystèmes, le mouvement des nuages et le mélange des eaux, tout récit mettant en exergue le patrimoine maritime ont nourri leur acte de création. Leurs carnets se sont remplis au grand air ou dans l'atelier.

Véritable lieu de veille, La Lieu-tenance a également offert aux deux artistes de croiser leurs univers et d'en élargir le champ. Forme après forme, puisant dans le langage et les couleurs, elles ont ancré la brume.

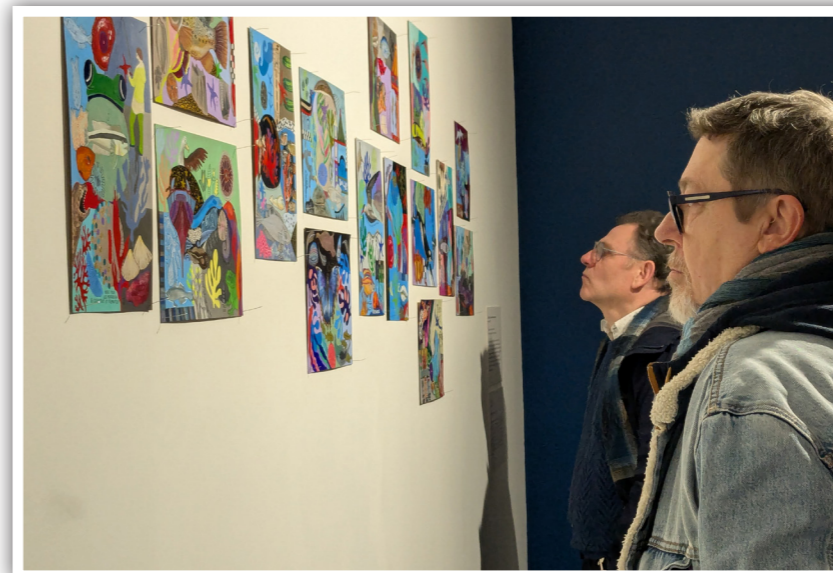
Delfine Guy, alias Andréa Taos, a grandi sur les berges de la Meuse. Le processus de création trans-disciplinaire dans lequel elle est immergée combine poésie, mouvement, peinture et dessin. Elle a entamé en 2020 un travail au long cours autour des planctons qu'elle met en regard avec les mythes et les cosmogonies des peuples racines. Parallèlement, elle élabore une éco-poétique qui questionne les connexions entre le corps et l'environnement.

Durant la résidence, Delfine a exploré des pistes variées : dessin, peinture, poésie et des textes à lire ou à écouter. Ses trois en-

sembles créés, intitulés *Estuaire*, *Ex-Voto* et *Esotérik*, partent de ses observations locales pour aborder des thèmes plus larges, comme les liens entre le corps et l'environnement, s'inspirant des écosystèmes maritimes et des mythes locaux. Ses créations oniriques invitent à une réflexion sur notre place dans le monde.

L'artiste Marina Vandra explore les lieux en s'attachant à matérialiser la perception, le souvenir ou l'idéalisation d'un espace, réel ou non, par la composition d'installations picturales, de peintures, de dessins et d'estampes. Ses créations présentent des espaces de seuil ; des points de bascule entre identification et interrogation, intérieur et extérieur, intime et social, pour questionner la manière dont la compréhension d'un environnement influe sur notre façon d'agir sur celui-ci et d'interagir entre individus.

Durant la résidence, Marina Vandra a exploré Honfleur pour en saisir l'âme poétique. *Sillonner* en est le portrait sensible, inspiré par la ville, ses architectures, ses lumières, ses contrastes et *L'Ex-voto* de Lucie Delarue-Mardrus. Elle en a tiré une série de peintures qui restitue Honfleur à travers des formes simplifiées, des couleurs et des motifs revenant comme des refrains visuels. Ses œuvres permettent à la fois une identification et une ouverture à l'imaginaire.





Zoom

Jean-Yves Lorient et son Petit Musée contribuent à promouvoir l'âme et l'esprit de Honfleur

Avec ses 8 m², le *Petit Musée d'Alphonse Allais* figure parmi les plus petits musées de France. Niché au cœur de Honfleur, au 10 rue des Petites-Boucheries, il rend hommage à l'une des personnalités les plus singulières de la Belle Époque : Alphonse Allais, journaliste, inventeur et humoriste, dont l'esprit libre et l'humour décalé ont marqué durablement l'histoire culturelle de la ville.

Ce lieu atypique est porté depuis plusieurs décennies par un Honfleurais qu'on ne présente (presque) plus : Jean-Yves Lorient,



passionné infatigable, à la fois conservateur, guide et mémoire vivante du musée. Avant son installation rue des Petites-Boucheries, le *Petit Musée* occupait, pendant près de vingt ans, une chambre située au-dessus de la pharmacie du PassOcéan, lieu même où naquit Alphonse Allais.

« Le lieu existait déjà, il fallait simplement l'écouter », confie Jean-Yves Lorient. Ancien technicien-caméraman formé au cinéma au sein de l'armée, il parcourt le monde à la fin des années 1960 avant de travailler pour l'ORTF puis France 3 Normandie. Après une carrière riche en tournages et reportages, il revient à Honfleur et devient préparateur en pharmacie au PassOcéan, un lieu qu'il transforme peu à peu en espace vivant, mêlant humour, culture et rencontres artistiques.

C'est là que naît l'idée du *Petit Musée d'Alphonse Allais*. En juin 1999, le premier musée est inauguré au-dessus de la pharmacie, sous le parrainage de Raymond Devos. Pendant près de vingt ans, ce lieu confidentiel accueille les visiteurs et s'impose comme un repère patrimonial incontournable. En 2018, la fermeture de la pharmacie entraîne la disparition du musée, avant sa renaissance en octobre 2019, rue des Petites-Boucheries.

Jean-Yves Lorient aime rappeler, non sans malice, qu'« en venant au PassOcéan, on avait parfois plus de chances de croiser, Daniel Auteuil, Isabelle Adjani ou encore Michel Serrault... que de repartir avec son paracétamol ». Une anecdote qui résume à elle seule l'esprit du lieu : inattendu,

joyeusement décalé, et profondément allaisien.

Les visites s'effectuent exclusivement sur rendez-vous. Elles sont aujourd'hui assurées par Jean-Yves Lorient, entouré d'une équipe de guides : Bastien Loukia, Philippe Grenier et Alain Ruhlmann, garantissant la transmission et la continuité du musée.

Depuis 2023, le *Petit Musée* connaît une nouvelle dynamique avec la nomination de Sabrina Rasoloniaina en tant que directrice de l'exploitation du Nouveau *Petit Musée d'Alphonse Allais*. Elle est à l'origine de la création du site Allaisviens.fr, conçu comme un prolongement numérique du musée.

Articles, podcasts et contenus éditoriaux y explorent l'œuvre, l'humour et la modernité d'Alphonse Allais, en dialogue avec les contextes scientifique, littéraire et artistique de la fin du XIX^e siècle.

Dans le prolongement de ce projet, une boutique en ligne intitulée *Maison Allais* viendra compléter l'initiative, avec des éditions, objets éditoriaux et collaborations artistiques contemporaines, inspirées de l'esprit des Arts incohérents. Des projets de conférences et d'événements hors-les-murs sont également en préparation à l'horizon 2026.

Petit par la taille, mais grand par l'imaginaire, le *Petit Musée d'Alphonse Allais* poursuit ainsi son chemin, entre fidélité patrimoniale et ouverture contemporaine, porté par une passion partagée et transmise.



5àSec

Le 22 décembre dernier, Lucrèce Fauvel a ouvert, au sein de la galerie marchande du E.Leclerc, le pressing de la marque française **5àSec**. « J'ai travaillé pendant 16 ans dans le domaine du prêt-à-porter. Et quand j'ai vu, en centre-ville, la boutique La Lavandière fermer ses portes, j'ai eu envie de proposer une offre alternative », précise la Honfleuraise, directrice du pressing qui œuvre aux côtés de Sonia da Silva, sa responsable.

5àSec propose « les derniers concepts de nettoyage à sec ». Son concept, justement ? « Éco-responsabilité et tarifs attractifs. » Sa promesse ? « Du linge propre, frais, en 48h. » En plus d'un diagnostic et du nettoyage du tissu, la marque propose également des soins et des « traitements experts » pour compléter l'offre proposée à ses clients : « Soins hygiénisant, blanchiment, imperméabilisant, anti-acariens ou anti-mites... nous proposons de nombreuses solutions pour le linge et les articles de maison. Et également le nettoyage Maxima, qui est un soin innovant redonnant éclat et fraîcheur aux articles les plus délicats », ajoute Lucrèce Fauvel.

Vêtements, couettes, draps, serviettes mais aussi tapis, fourrures et même cuirs et plumes, la marque **5àSec** traite tous les articles. « Nous travaillons également à un partenariat avec les meublés de tourisme du territoire. Mais que les clients se rassurent, leur linge n'est pas mélangé, chacun est traité individuellement. »

Pratique : **5àSec** est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h30. Dans la galerie marchande du E.Leclerc, zone du parc d'activités



Chloé

La jeune honfleuraise Chloé Yon a ouvert sa boutique, **Chloé by Valérie**, quai Montpensier, le 5 avril dernier. Une toute nouvelle aventure pour cette ancienne infirmière, qui a changé de vie après la période Covid-19. « Le Covid-19 a eu raison de moi ! J'étais vraiment fatiguée après cette période. J'ai été infirmière pendant 10 ans et j'ai eu envie d'un nouveau défi », explique celle que vous avez certainement déjà rencontrée au laboratoire d'analyses médicales de Honfleur « puisque j'y ai travaillé deux ans en tant qu'infirmière ! ».

Encouragée par sa mère, Valérie Yon, commerçante depuis une trentaine d'années et gérante du magasin *Valérie*, place Hamelin, Chloé a ouvert sa propre boutique avec un concept original : proposer du prêt-à-porter, des bijoux et des accessoires de marques, pour homme et pour femme. Le tout, en ne travaillant qu'avec des marques qui lui réservent l'exclusivité de leurs produits. « Je vais chiner dans les showrooms les collections que je veux proposer aux Honfleurais. Je commande avec un an d'avance mes collections et, surtout, je m'assure que je suis la seule à les vendre sur le canton de Honfleur. Je veux vendre de l'originalité. » Rue Mazarine, *Ich* ou encore *Orfeo* pour les femmes, *Petrol industries* et *Solid* pour les hommes... telles sont les marques que vous pouvez retrouver chez **Chloé**.

Pratique : **Chloé by Valérie** - quai Montpensier. Ouverture du mardi au samedi de 10h30 à 19h et tous les jours en saison haute. Tél. 07 50 00 19 10. Site : www.valerieboutique.fr. Pour toute réservation d'un article vu sur les réseaux de Chloé, veuillez la contacter via whatsapp. FB/ Insta : [chloebvalerie](https://www.instagram.com/chloebvalerie)



LE GROUPE HONFLEURAIS WILD un coup de cœur musical



À mi-chemin entre *Oasis*, *Pink Floyd* et... Erik Satie. C'est là, dans cette brèche ouverte de la musique que s'inscrit un nouveau groupe honfleurais, *Wild*. Un rock moderne, aux rythmes précis, aux riffs uniques et à la voix inimitable du chanteur, le Honfleurais, Paul Moutier. *Wild*, c'est l'histoire d'un duo, de Paul Moutier et de Paul Forthomme. De deux personnalités atypiques, et musicalement complémentaires. Le premier à l'acoustique, à la composition et au chant ; le second, à l'électrique. L'un passionné et tempétueux ; l'autre, impulsif et instinctif. Tous deux sauvages, impossibles à apprivoiser : *Wild*.

Wild, c'est l'histoire d'un coup de cœur musical, d'une amitié phonique, d'une relation dans laquelle jouer suffit pour se comprendre. **Interview.**

Le groupe *Wild* s'est formé en octobre 2021, à Honfleur. Comment l'alchimie a pris jusqu'à en faire un album ?

Paul Moutier : *Ce soir d'octobre, je devais jouer dans une galerie honfleuraise... et j'ai joué avec Paul. On s'est rencontré par hasard, et on s'est rendu compte qu'on s'accordait bien ensemble. Il y*

a quelque chose qui ne s'explique pas. Paul n'est pas un musicien académique et moi non plus. On ne fait pas de la musique standard, nos morceaux durent bien plus que 3 minutes ! C'est dur de condenser une idée, on n'a jamais envie que le morceau s'arrête.

Comment ton histoire avec la musique a commencé ?

Paul Moutier : *J'ai toujours écouté de la musique. Depuis tout petit. Dans ma famille, il n'y a pas de musicien. Je ne suis pas allé à l'école de musique. À 16 ans, j'ai pris une gratte et j'ai commencé à jouer des accords, un peu fouillis, au début. Je suis gaucher, ce qui ne facilite pas l'apprentissage qui est entièrement fait pour les droitiers. Mais avec de la volonté, on arrive à tout. La musique, ça demande beaucoup de temps, une vraie discipline et j'ai, petit à petit, appris des morceaux déjà existants. J'en ai joué beaucoup avant de me mettre moi-même à composer mes mélodies, mes textes. Avec *Wild*, ce sont des textes personnels, qui parlent d'amour, de temps qui passe, de chagrin aussi, de solitude et d'attente.*



Qu'est-ce qui t'inspire ? Quel est ton processus de création artistique ?

Paul Moutier : *J'ai l'impression d'avoir joué toute ma vie aux "Lego® musicaux" : le groupe Oasis a bercé ma jeunesse, mais je m'inspire aussi de tout ce que j'entends, je vois, je ressens. Mes joies, mes peines. Les hauts, les bas. J'ai assemblé tous ces instants et en y repensant, les mains sur ma guitare, les notes me viennent. La création, c'est très personnel. Pour moi, la musique, c'est se livrer intimement. C'est profond, c'est sérieux. Et c'est aussi synonyme de liberté. La liberté de jouer ce que l'on*

veut, où l'on veut, quand on veut, avec qui on veut. On peut dire beaucoup de choses en musique. C'est un magnifique exutoire.



Pratique

Retrouvez *Wild* (pochette noire et orange) sur les plateformes de streaming (Deezer, Spotify, Youtube...). [Wild](#) sur Instagram / [WILD officiel](#) sur Facebook.

Zoom

« Je ne sais pas comment expliquer ce qui s'est passé pour moi, ici, à Honfleur. C'est la lumière de cette ville, l'Estuaire, source d'énergie. L'âme de ce village m'a transpercée. Ici, je sens que tout est possible... c'est tout ça qui m'a inspirée. » Comme beaucoup d'autres avant elle, Céline Gandner est tombée amoureuse de Honfleur, il y a maintenant 5 ans. Cette ancienne responsable des documentaires pour France 5, reconvertie en scénariste de bandes dessinées, a trouvé l'inspiration pour se lancer dans l'écriture ici, dans la Cité des Peintres, en pleine pandémie de Covid-19.

Le sujet de ses bandes dessinées ? La natalité, la fertilité mais surtout le désir d'enfant. « C'est un sujet qui s'ouvre mais qui n'est encore pas si répandu que ça. » Son premier tome, publié en 2022, intitulé « PMA* à la recherche d'une petite âme » (éd. Delcourt)

est le récit autobiographique, semé d'embûches, d'une quarantenaire qui tente de devenir une maman solo, via la procréation médicalement assistée (PMA). Ce livre, qui évoque le parcours intime, souvent difficile, de ces femmes met en lumière également la perception de la société sur ces femmes sans enfant. « Les écrits sont documentés, je me suis appuyée sur des spécialistes et des recherches scientifiques », souligne l'auteure qui tient à souligner que cette BD « n'est pas une BD prescriptrice. C'est juste un point de vue, un focus sur un sujet. Je l'ai écrit pour que les femmes qui traversent ça ne se sentent pas seules. »

Le tome 2, écrit en seulement quelques semaines à Honfleur, s'intitule « Périclème » (éd. Des Ronds dans l'O). « Je me suis, cette fois, concentrée sur le don d'ovocytes et de sperme, le double don (ovocytes d'une autre femme et donneur de sperme), mais également l'épigénétique et les impacts sur l'ADN. Dans ce nouvel opus, Juliette s'interroge



sur cette démarche pour assouvir son désir d'enfant qui vient questionner l'éthique, la société et les réflexions sur la filiation et la parentalité », décrit Céline Gandner. « Une partie de ce livre est autobiographique ; une autre partie est romancée. Mais mon but premier est d'ouvrir le chemin sur ce sujet, simplement, juste à mon niveau. »

Touchée par son parcours et ses écrits, en ce début d'année, les élus de Honfleur ont proposé à Céline Gandner d'exposer ses planches de bandes dessinées à la médiathèque.

* procréation médicalement assistée

LES FACETIEUX MUSICIENS de Honfleur

En cette année 2025 où l'on vient de célébrer le centenaire de la mort d'Erik Satie, attachons-nous sur deux compositeurs honfleurais d'adoption qui le précèdent.

En premier lieu : **Henri Delaporte**, mort à Honfleur il y a tout juste 200 ans, le 20 novembre 1825. Natif de Paris, où son père était l'organiste de Saint-Roch, il s'installe vers l'âge de 30 ans à Honfleur comme organiste de Sainte-Catherine... Il arrive en 1781 dans notre ville, écrit Fallouard : « avec escarpins à boucles d'argent, bas de soie blancs, culotte courte en drap de soie, gilet de brocard, habit à la française, épée à garde d'acier ouvré, jabot, cheveux longs avec catogan, petit chapeau claqué et manteau à glands d'or. » Au fil des ans, entre l'orgue, son instrument, et les nombreux cafés de la ville, ses lieux d'inspiration, notre élégant organiste perd peu à peu son chic... Certes l'amour de la musique ne le quitte jamais mais il est partagé avec le jeu et la détestation de l'eau... ce qui le conduit parfois dans le Vieux Bassin, « sa marche décrivant alors une diagonale par trop courte ».

S'il est impossible d'entendre les œuvres de Henri Delaporte, il n'en est pas de même pour un autre compositeur honfleurais d'adoption. **Franz Hitz**, né en 1828 à Aarau (Suisse), arrive

à Honfleur en 1865. Élève au Conservatoire de Paris, pianiste et professeur de musique, il réorganise la fanfare du collège, ouvre des cours de musique vocale et crée une société chorale comptant en 1868 près de 70 membres dont son vice-président Alfred Satie. À l'âge de 24 ans, les journaux de la capitale voient en lui un compositeur de mérite... Sa première œuvre fut « *Les chapeaux ed' chez nous* » éditée par Chabal et dont le frontispice avait été dessiné par Alexandre Dubourg. Ses compositions oscillent entre émotion et fantaisie, certaines créations sont empreintes de gravité comme « *Fraternité* », chœur à 4 voix d'hommes chantant les malheurs d'un soldat français et d'un soldat prussien dont les mains se rencontrent au moment où leurs âmes s'envolent vers l'infini ; d'autres, au contraire, se distinguent par leur humour : « *Crabe* » qui se joue par la fin, « *La Grenouillère* », chœur aquatique à 4 voix d'hommes ou « *Facteur rural* »... Il composa beaucoup, près de 500 œuvres : valse, mazurkas, quadrilles et pièces pour piano... Musique de Franz Hitz et textes de son fidèle ami Auguste Aubert, conseiller municipal et négociant en vin, dont la musique et l'écriture étaient des passions. Enfin, dresser un portrait de Franz Hitz sans parler de Moumousse n'aurait aucun sens... En effet,



Franz Hitz était inséparable de son chien, dont le collier portait l'inscription : « *Je m'appelle Moumousse, et Franz Hitz est à moi. Mon existence est douce. La sienne est sous ma loi.* » Ce quatrain composé par le fidèle Aubert en dit long sur les liens qui unissaient notre compositeur et ce chien errant rencontré au *Café de Paris*, immédiatement adopté, et dont le décès en 1889 ne passa guère inaperçu... bien au contraire... les articles nécrologiques furent conséquents... Jules Bisson, auteur normand, écrivit à cette occasion une élégie et la « *Cloche illustrée* » consacra près de 64 lignes à la vie de Moumousse en priant le bon Saint Pierre d'en faire son adjoint. Nul doute que l'âme de Franz Hitz l'y rejoint le 22 novembre 1891.

De Hagueron à Time Was en passant par Gretry, Panseron, Fallouard, Satie et Fernand Clare... une page singulière sur l'histoire de la musique à Honfleur serait à écrire, nous y reviendrons...

ET TOUJOURS...

> Du 25/11/2025 au 10/01/2026 MÉDIATHÈQUE
Exposition et démonstrations Mobilab' (G)
Un fablab mobile permettant de s'initier à la création et la fabrication numérique proposé par la Bibliothèque du Calvados, un service du département du Calvados

> À partir de décembre 2025
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Participez à la reproduction monumentale d'un tableau de Monet ! (G) Monet tricoté

Les rendez-vous réguliers du MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN (P)(R)

> « L'hebdo créatif »

Mercredi ou samedi de 14h30 à 16h30
6 dates : 18/02 - 28/02 - 04/03 - 14/03 - 18/03 - 28/03

Au programme : Linogravure, aquarelle, décoration sur tote bag, séance de croquis dans les collections, peinture sur chevalet...

> « Éveil artistique et culturel »

Samedi tous les 15 jours de 10h30 à 11h30
3 dates : 28/02 - 14/03 - 28/03

Au programme : Découverte de l'art et activités créatives pour les tous petits (0-6 ans)

Inscription : dlefebvre@ville-honfleur.fr

Chacun est invité à réaliser des petits carrés (5x5 cm ou 10x10 cm) en tricot ou en crochet aux couleurs du tableau *Étretat* (1884) de Claude Monet, conservé au musée Eugène-Boudin. Plusieurs points de collecte ainsi que des temps forts sont programmés (à retrouver sur le site du musée). Avec l'association *Tricote un sourire*

> Jusqu'au 29 mars
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Exposition (P) *Ancre la brume*
Restitution de la résidence des artistes Delfine Guy et Marina Vandra à la Lieutenance

JANVIER

> Samedi 3 janvier à 10h
MÉDIATHÈQUE
Atelier Mobilab' (G)(R)
Atelier badges et boîte en origami (tout public à partir de 5 ans accompagné / 10 ans seul)

> Du 5 au 31 janvier LIEUTENANCE
MAISONS SATIE ET MUSÉES DU VIEUX-HONFLEUR
Fermeture annuelle

> Du 5 janvier au 13 février
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Fermeture annuelle

> Mercredi 7 janvier de 10h à 12h SMASCO (SALLE CARNOT)
Atelier d'initiation à la peinture (G) Amener le jeune public à participer à une activité artistique et à s'initier à la peinture (à partir de 6 ans)

> de 14h à 17h SMASCO (SALLE CARNOT)
Atelier d'initiation à la peinture (G) Favoriser le lien social et les rencontres intergénérationnelles en pratiquant une activité artistique (adulte)

> Samedi 10 janvier à 15h
MÉDIATHÈQUE
Atelier Mobilab' (G)(R) Création de boucles d'oreilles / porte-clés à l'imprimante 3D (tout public à partir de 8 ans accompagné / 10 ans seul)

> Vendredi 16 janvier à 20h30
BATOLUNE
Théâtre *Vent divin* par La Cie *Ultrantane 12:14* (P)(R)

> Du 17 janvier au 14 février
MÉDIATHÈQUE
Exposition (G) *Visions sous-marines* par l'association GRIEME

> Samedi 17 janvier à 15h
MÉDIATHÈQUE
Conférence (G)(R) *Qu'est-ce qu'un plongeur archéologue dans la Manche ?* par l'association GRIEME

> Mercredi 21 janvier à 18h30
MÉDIATHÈQUE
Poésie/lecture (G)(R), soirée *Lectures performances* avec Laurine Rousselet et Dorian Masson dans le cadre du festival *Les poètes n'hibernent pas* en partenariat avec La Factorie et la Lieutenance

> Samedi 24 janvier MÉDIATHÈQUE
10^e édition des Nuits de la lecture - Ouverture exceptionnelle jusqu'à 22h30
> à 14h30
Jeux de société (G) *Bonne pioche*
> à 17h
Heure du conte (G)(R) *Le loup* par les Grands de l'école Acadie (3-7 ans)
> à 17h
Lectures (G) *Histoire d'une bibliothèque étrange* par les membres de l'atelier d'écriture
> à 18h
Apéro-lecture (G)(R) *Ma tribu pieds nus* de Stéphane Nicolet par



les jeunes des ateliers théâtre de la *Compagnie du Souffle 14*

> à 20h30

Lecture théâtralisée (G)(R)
La chambre de Sophie par la Cie Auloffée

> **Dimanche 25 janvier à 16h**
GRENIER À SEL

Concert Honfleur-Harmonie (G)
Rencontre entre l'harmonie et la classe de chant de l'école de musique, avec au programme George Michael, Aretha Franklin, ABBA...

> **Samedi 31 janvier à 10h**
LIEUTENANCE MAISONS SATIE ET MUSÉES DU VIEUX-HONFLEUR
Réouverture (P)

FÉVRIER

> **Vendredi 6 février à 15h**
LIEUTENANCE

Visite guidée (P)(R) À la découverte de la Côte de Grâce (rdv chapelle Notre-Dame de Grâce)

> **Samedi 7 février à 15h**
MÉDIATHÈQUE
Conférence (G)(R) À la découverte des épaves de la baie de Seine par l'association GRIEME
> à 19h **ÉCOLE DE MUSIQUE ERIK-SATIE (GRENIERS À SEL)**
Soirée musiques traditionnelles (G) Des musiques à danser avec, en 1^{re} partie, les élèves et les professeurs de l'école de musique ; en 2^e partie, concert harpe et vielle à roue et, enfin, bal folk par le groupe *Manigale*

> **Mercredi 11 février à 11h**
LIEUTENANCE
Visite flash (P)(R) *Histoire et architecture de la Lieutenance*

> **de 14h30 à 16h30** **LIEUTENANCE**
Atelier enfant (P)(R) *Graffiti marin* (à partir de 6 ans)

> **Samedi 14 février de 10h30 à 12h et de 16h à 17h30**
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Réouverture (P)(R) *C'est la fête chez Eugène ! L'amour s'invite au musée Eugène-Boudin : visite commentée à 11h et ateliers créatifs de 15h à 17h*

> **Samedi 14 février à 15h**
LIEUTENANCE
Visite théâtralisée (P)(R) *Les marches du temps. Les Chronogirls* vous conteront l'évolution de ce bâtiment honfleurais, et vous emmèneront, à travers le temps, à la rencontre de personnages qui ont marqué son histoire, par la *Compagnie du Souffle 14*

> à 15h **MÉDIATHÈQUE**
Conférence (G)(R) *Champlain* par Eric Thierry, historien avec l'association *Le Vieux Honfleur*

> **Les 15 et 16 février à 15h et 20h30** **BATOLUNE**
Ciné concert (P)(R) *Nimbus* par *Nefertiti in the kitchen*

> **Mercredi 18 février à 11h**
LIEUTENANCE
Visite flash (P)(R) *Histoire et architecture de la Lieutenance*

> **Vendredi 20 février à 15h**
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) *L'église Sainte-Catherine et son clocher* (rdv parvis de la Lieutenance)

> **Les 21 et 22 février de 10h à 18h** **GRENIERS À SEL**
Les puces des couturières (G)

Les rendez-vous réguliers (G)(R) de la MÉDIATHÈQUE

• **L'heure du conte** pour les 3-7 ans
> **Tous les mercredis à 15h30** (sauf juillet et août)

NOUVEAU !

• **Atelier tricot / crochet** À vos aiguilles !
> **Le samedi de 10h à 12h**
Dates : 10/01, 14/03, 09/05, 11/07, 19/09, 21/11

• **Atelier papier**
> **Le mercredi de 15h à 18h**
Dates : 18/03, 27/05, 30/09, 25/11

• **Atelier d'écriture** animé par Angie Croll
> **Le vendredi de 9h30 à 12h**
Dates : 16/01, 27/02, 24/04, 05/06, 17/07, 04/09, 30/10, 04/12

• **Comité de lecture adulte** *Les coups de cœur des lecteurs*
> **Le samedi de 10h à 12h**
Dates : 31/01, 21/03, 16/05, 27/06, 12/09, 07/11, 19/12

• **Atelier philosophie** animé par Matthias Bartoli, professeur de philosophie
> **Le samedi de 15h à 17h**
Dates : 31/01, 11/04, 27/06, 03/10 et 12/12

• **Jeux de société** *Bonne pioche*
> **Le samedi à 14h30**
Dates : 24/01, 21/03, 30/05 (à partir de 17h30), 26/09, 28/11



> **Du 21 février au 18 avril**
MÉDIATHÈQUE
Exposition (G) *Calligraphie* de Driss Chajri
Vernissage public le 21 février à 11h

> **Mercredi 25 février à 11h**
LIEUTENANCE
Visite flash (P)(R) *Histoire et architecture de la Lieutenance*
> à 14h30 **MÉDIATHÈQUE**
Atelier de calligraphie orientale (G)(R) par Driss Chajri
> **de 14h30 à 16h30** **LIEUTENANCE**
Atelier enfant (P)(R) À vos blasons (à partir de 8 ans)

> **Vendredi 27 février à 15h**
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) *L'église Saint-Léonard, de la petite à la grande histoire* (rdv parvis de la Lieutenance)

> **Samedi 28 février de 14h à 17h** **SMASCQ (SALLE DES ASSOCIATIONS)**
Séance d'initiation au modelage (G) Favoriser le lien social et les rencontres intergénérationnelles en pratiquant une activité artistique

MARS

> **Du 3 au 31 mars** **MÉDIATHÈQUE**
Exposition (G) des réalisations des tout-petits *La gourmandise* en partenariat avec les structures Petite Enfance de la ville, dans le cadre de la 16^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*

> **Samedi 7 mars à 15h**
MÉDIATHÈQUE
Jeu vidéo (G)(R) Session immersive sur grand écran, par l'association *Playful* (à partir de 11 ans)
> à 20h30 **BATOLUNE**
Concert (P)(R) *No money Kids*

> **Dimanche 8 mars à 15h**
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) *Honfleuraises, femmes de caractère* (rdv parvis de la Lieutenance)

> **Mercredi 11 mars à 11h**
LIEUTENANCE
Visite flash (P)(R) *La Lieutenance Histoire et architecture*
> **de 14h30 à 16h30** **LIEUTENANCE**
Atelier ado (P)(R) *Apprenti maquettiste, la Lieutenance* (à partir de 11 ans)

> **Samedi 14 mars à 10h30 et 11h30** **MÉDIATHÈQUE**
Concert pour les 0-3 ans (G)(R) *Friandises musicales* par Benjamin André, musicien, dans le cadre de la 16^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
> à 15h **MÉDIATHÈQUE**
Conférence (G)(R) *Raspoutine et les Romanov, les derniers secrets* par Emmanuel Le Bret

> **Mercredi 18 mars à 11h**
LIEUTENANCE
Visite flash (P)(R) *Histoire et architecture de la Lieutenance*

> **Vendredi 20 mars à 15h**
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) *Une maison d'armateurs au XV^e siècle* (rdv parking du COSEC, puis continuer à pied jusqu'au manoir ; avoir l'appoint)

> **Samedi 21 mars à 14h30**
LIEUTENANCE
Les ateliers artistiques de la Lieutenance (P)(R) avec l'artiste en résidence Gabriel Folli, *Croquis au musée*

> **Mercredi 25 mars à 11h**
LIEUTENANCE
Visite flash (P)(R) *Histoire et architecture de la Lieutenance*

CINÉ CLUB

CINÉMA HENRI-JEANSON

> **Mardi 3 février à 19h30**
« La soif du mal »
d'Orson Welles

> **Mardi 3 mars à 19h30**
« Pauline à la plage »
d'Eric Rohmer

> **de 14h30 à 16h30** **LIEUTENANCE**
Atelier ado (P)(R) *Apprenti maquettiste, l'église Sainte-Catherine* (à partir de 11 ans)

> **Samedi 28 mars à 10h30 et 11h30** **MÉDIATHÈQUE**
Animation-lecture pour les 0-3 ans (G)(R) *Le petit bonhomme de pain d'épice* par deux conteuses de l'association *Animation Lecture Plaisir*, dans le cadre de la 16^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
> à 15h **MÉDIATHÈQUE**
Concert (G)(R) *They got me reading the blues*, musique et poésie autour du blues avec Hélène Makki, accompagnée par Jean-Baptiste Gaudray à la guitare, à l'occasion du *Printemps des poètes*

(R) Sur réservation
(P) Payant
(G) Gratuit

Toutes les actus





oct.
11

Comme chaque année, la fête de la Coquille et de la Pêche a attiré de nombreux habitants et visiteurs. Pour la première année, des tables rondes ont été organisées dans les Greniers pour évoquer l'avenir de la pêche.



oct.
12



oct.
26

Les aînés de Honfleur étaient réunis dimanche 23 novembre dans les Greniers à sel lors du banquet des Anciens. Michel Lamarre était entouré des doyens. >



nov.
17



C'était la trentième édition des Honfleurais peignent leur ville ! Le thème, cette année, était Erik Satie et Honfleur. De nombreux habitants ont, comme chaque année, participé à ce concours.

nov.
27



Françoise Schnerb a officiellement lancé le festival Honfleur Lyrique le 27 novembre dernier dans les Greniers. Un festival qui prend de l'ampleur d'année en année.

Les prix du public du concours *Les Honfleurais peignent leur ville* ont été remis aux lauréats début décembre. Petits et grands ont assuré ! >



déc.
3

déc.
5



< Élus, porte-drapeaux et membres des Anciens combattants ont défilé en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et Tunisie.



Les écoles de la ville ont participé au Téléthon. Des animations avaient été mises en place tout autour de la mairie par des élèves du lycée Albert-Sorel. >



déc.
6



déc.
20

De nombreuses animations et de multiples stands ont marqué les festivités de Noël.



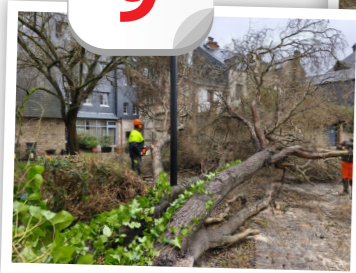
déc.
17

Michel Lamarre a remis aux présidents des associations d'Anciens combattants et porte-drapeaux un colis pour les remercier de leur engagement au sein des cérémonies patriotiques.

janv.
9



◀ La tempête du 9 janvier a occasionné de nombreuses chutes d'arbres à Honfleur. Les services de la Ville n'ont pas démérité.



janv.
14

Lors de sa dernière cérémonie de vœux en tant que maire de Honfleur, Michel Lamarre a remis ses dernières médailles aux agents de la Ville pour 20 et 30 ans de service.



MICHEL LAMARRE REND HOMMAGE A LA MEMOIRE DE :



Madame Martine Thubœuf

« Notre ville a perdu l'une de ses anciennes commerçantes, bien connue et estimée des Honfleurais, Madame Martine Thubœuf, qui exploitait le joli et typique magasin de souvenirs "À la Reine Mathilde", à l'angle de la place Hamelin et du quai des Passagers.

Madame Thubœuf était arrivée à Honfleur en 1960, date où ses parents, Monsieur et Madame Fernand Guillaumet avaient acheté le magasin que Madame Guillaumet a exploité de nombreuses années.

Madame Martine Thubœuf a commencé à y travailler en 1962 et elle a pris la succession de sa maman en 1982 et ce jusqu'en 2017, année où elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Je me souviens que Madame Thubœuf proposait dans son petit magasin de magnifiques poupées, du "Vieux Rouen", beaucoup de cartes postales, des souvenirs de Honfleur, des bonbons et des glaces. Elle était toujours avenante, cherchant à contenter Honfleurais et touristes. C'était une femme qui aimait beaucoup les gens. Elle était une référence dans le quartier, et lorsqu'on passait et entrait dans son magasin, elle avait toujours un mot gentil pour chacun.

Elle est décédée subitement le lundi 27 octobre, et au nom de la municipalité et des honfleuraises et honfleurais qui l'ont connue, je présente à sa fille Laurence, à sa famille et à ses amis, nos sincères condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie. »



Monsieur Jean-Marie LE GUEN

« Le 9 novembre dernier, Jean-Marie Le Guen nous a quittés.

Il était né à Morlaix le 26 avril 1926. Il a passé son enfance et sa jeunesse en Bretagne, puis dans l'Oise. Voici ce qu'il disait "Môme, j'adorais le dessin et la musique. J'allais voir les musiciens des rues. Avec eux, je chantais. Ma famille, c'était des paysans. On n'était pas riches. Un jour le fils du boulanger qui était élève d'André Verchuren vendait son accordéon. Qu'importe l'instrument, mon père me l'a acheté et m'a mis dans l'école Verchuren".

Jean-Marie Le Guen a appris la musique à l'école Verchuren. Il partait en gala avec lui, et à 16 ans, pendant la Seconde Guerre mondiale André Verchuren a été déporté, et Jean-Marie est devenu sa doublure officielle en attendant son retour, et c'est alors, qu'au cours d'un gala, il s'est fait remarquer par Marcel Mouloudji. Ce dernier l'a recruté. Ensemble ils ont fait le tour du monde.

Puis, il a fait son service militaire en Allemagne. Il s'est ensuite engagé en Indochine et a connu la guerre. Il est resté en Indochine de 1948 à 1958, et là il a créé une troupe de musiciens, puis il est rentré dans l'Oise.

Il a rencontré sa future femme qui était à l'école des Beaux-Arts. Atteint de la maladie de Dupuytren qui l'empêchait de manier ses doigts sur l'accordéon, il a dû abandonner l'usage de l'instrument et s'est tourné vers la musique écrite, la musique de films, des pièces de théâtre, des pièces russes... Ayant retrouvé Mouloudji, il est resté 6 années avec lui pour faire un tour de France, d'Europe, d'Afrique et du Canada. Mais, ne pouvant plus jouer avec cinq doigts, il s'est mis à peindre avec deux doigts seulement, en commençant par des dessins de cinéma, des affiches. Il a vendu plus de 5900 toiles. En 1976, il est allé peindre à Giverny, chez Monet, tous les lundis, et a été vraiment inspiré par le Maître.

Jean-Marie Le Guen est venu à Honfleur "pour la ville magnifique qu'elle est et pour la possibilité qu'il avait d'y travailler et d'y vendre sa peinture à la clientèle de passage". Puis il a créé une galerie à Sancerre où il a séjourné quelques années. Il s'est remarié avec une Honfleuraise. Ils se sont établis à Grasse, créant une galerie. Et après quelques voyages au Japon, ils ont décidé de revenir à Honfleur.

Il s'est fait connaître dans notre ville par ses caricatures et ses portraits saisissants. Son style expressif mettait en avant l'atmosphère et les particularités du port de Honfleur et de ses habitants.

On se souvient tous de son atelier de la rue du Puits, en plein cœur du centre historique de Honfleur, où il accueillait le public et partageait sa passion pour la peinture, valorisant, à travers son œuvre les paysages et les ambiances uniques de notre port normand.

L'un de mes conseillers municipaux, Pierre Arnaud, a souhaité nous rappeler l'anecdote suivante qui reflète bien la personnalité de Jean-Marie Le Guen. "C'était un ami. J'avais le jour de son mariage à Honfleur réquisitionné le petit train pour amener les mariés à la Grande Cour pour le repas. Il n'était pas au courant et cela lui a fait un grand souvenir. Et pour l'un de mes anniversaires, il m'a fait une caricature de 3 m de haut sur 2 m de large, au milieu de la place Arthur-Boudin. Ce fut une grande fête, avec feu d'artifice, promenade en calèche dans Honfleur. Après avoir fait ma caricature, il en a fait beaucoup d'autres de Honfleurais, avec toujours énormément d'humour. Je l'ai revu cette année lors du festival "Estuaire d'en Rire" et nous nous étions promis de faire un saut en parachute pour ses 100 ans. Hélas, cela ne se fera pas."

Quand Jean-Marie Le Guen a décidé de prendre sa retraite à l'âge de 85 ans, il a pensé quitter Honfleur, mais ses amis ne souhaitaient pas le voir partir et il a trouvé un appartement dans le quartier Carnot où il a terminé sa vie heureux. On le voyait, encore il y a peu de temps, se promener dans son quartier, avec son déambulateur, le sourire aux lèvres.

Et voici ce qu'il disait à ses fils : "J'aimerais atteindre les 100 ans. J'ai d'ailleurs réalisé un premier saut en parachute pour mes 90 ans. J'ai dicté mes mémoires sur internet, avec des vidéos. J'ai eu une vie formidable."

Jean-Marie Le Guen a souhaité faire don de son corps à la science. Il n'y aura donc pas de cérémonie à sa mémoire, mais je tenais à rappeler cette vie hors du commun. Et j'adresse à ses fils, à sa famille et à ses amis, toutes nos condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie ».



Monsieur Jean Orange

« Le temps est au diapason de nous tous, Honfleurais, qui venons d'apprendre la triste nouvelle. L'un de nos derniers artistes-peintres, né-natif, Jean Orange, vient de déposer sa palette et ses pinceaux. Avec discrétion et courage, il a lutté contre cette terrible maladie qui l'a atteint avec violence et rapidité. Il laisse sa mère, Lydia, que nous connaissons tous, dans une profonde tristesse. Il laisse ses amis et collègues les peintres dans le désarroi, et toutes celles et tous ceux qui l'ont connu de près ou de loin, partagent cette émotion.

Jean, que je connais depuis l'enfance, nous laisse son œuvre, et comme tous les artistes, cette œuvre importante, riche, intéressante, le rend éternel. Les peintres ne meurent jamais. Il suffit, à l'occasion, de voir l'un de leurs tableaux pour que, tout à coup, nous nous souvenions d'eux, et même que nous ayons envie de mieux les connaître. Jean était un grand peintre, curieux, passionné. Il s'est essayé à plu-

sieurs styles. Il a connu plusieurs de nos grands peintres honfleurais : Herbo, Leterreux, Hambourg, et bien d'autres.

Jean a grandi au cœur d'une famille d'érudits, de personnages cultivés, amoureux du patrimoine et des arts. Sa mère Lydia qui a été élue municipale pendant plusieurs années, est engagée dans plusieurs associations. Son père, Pierre, a été le fondateur du musée de la Marine. C'était un grand collectionneur, un antiquaire passionné féru de littérature, comme sa femme. Ils recevaient énormément d'artistes chez eux, et cela a permis à Jean de beaucoup apprendre, et notamment des peintres dont il s'est souvent imprégné pour créer son œuvre. Jean connaissait parfaitement toutes les techniques : l'huile, l'acrylique, l'aquarelle, le fusain. Il a même été un temps dessinateur pour le journal *Le Monde*. Son œuvre est constituée de petits formats comme de très grands. Selon son humeur et le moment, Jean s'engageait, toujours avec une passion sincère, pour créer.

C'était aussi un homme de tempérament et de caractère. Il pouvait s'emporter comme tous les artistes sensibles, mais il était toujours heureux de se réconcilier. Tous, unanimement, reconnaissent son talent. Les bateaux, du petit voilier aux porte-conteneurs dont il a créé toute une série, des bouquets de fleurs de mille couleurs, plus beaux les uns que les autres, des personnages, des ombres, de la mer et des rivages bleus, verts, gris, noirs, Jean faisait toutes les expériences. Ses tableaux étaient habités par la passion, le talent, l'harmonie.

Honfleur était pour lui son lieu d'inspiration. Son atelier magnifique avec une vue sur les bassins et sur l'estuaire l'a énormément inspiré. Il aimait nous recevoir, nous montrer ses créations. Il guettait avec impatience un mot, un regard, un adjectif qui le confortaient dans son travail. Jean aimait passionnément Honfleur. Il n'aurait pas pu vivre ailleurs. Il était dans la lignée de tous ces grands peintres qui l'ont précédé. Vrai Honfleurais, on pouvait le voir et le rencontrer lorsqu'il buvait son petit café le matin, au bar *L'Union*.

Cher Jean, les Honfleuraises et les Honfleurais te remercient pour cette œuvre magnifique que tu laisses derrière toi et qui te gardera toujours vivant. Personne ne pensait que tu partirais si vite. On a à peine eu le temps de te dire au revoir. Les derniers mots que tu as adressés à ta chère maman étaient remplis de sérénité, de gentillesse et de réconfort. Tu as été entouré par des proches exceptionnels. Tu vas nous manquer, et de temps en temps, en regardant et en admirant tes toiles, nous nous souviendrons de toi, de cette passion que tu nous as fait partager.

Repose en paix. Sois heureux là où tu es. À ta chère maman Lydia, à tes amis, nous adressons nos sincères condoléances et vous assurons de notre profonde amitié. »



NAISSANCES



Ils ont rejoint la famille honfleuraise

SEPTEMBRE

- 07 Linda DERUEL HAREL
- 17 Léone DEGHELT
- 24 Irio MURE
- 26 Jules CROS

OCTOBRE

- 10 Inaya PETIT JEAN
- 12 Elyo TIMODENT CANDIOT
- 25 Aaron TRIFAN
- 30 Lyna MARIE
- 31 Joy DEGHELT

NOVEMBRE

- 02 Thiago GAUGAIN LEBASTARD
- 04 Sam YVANOFF
- 26 Léo et Milo COUPEAU CADET

MARIAGES



Ils se sont dit « OUI »

SEPTEMBRE 2025

- 10 Eddy BARRE et Clémentine LEVASSEUR
- 11 Guillaume DEBERDT et Mylène LEMIRE
- 13 Jérôme PETIT et Valentin GAUBERT
- 20 Wassim MOUMRY et Leila KANACHE

OCTOBRE

- 04 William DELAUNAY et Johanna DUFLOS
- 10 Hugo BOELEN et Camille BAVOUZET

DÉCEMBRE

- 06 Felix MAGADOU et Pauline VILAIN
- 13 Thibaut LEROY et Élise FEDERICO
- 31 David DESVAUX et Myriam VOISIN

DÉCÈS



Ils nous ont quittés

SEPTEMBRE 2025

- 01 Laurent MOUTIER
- 11 Marie BEAUMAIS, veuve LECOQ
- 13 Yann DESNOS
- 29 Patrick BERTRAND
- 30 Ginette LEMONNIER, veuve SOMMERYN

OCTOBRE

- 06 Brigitte PRACHE, divorcée VERDURE
- 12 Jean-Pierre GRAINDORGE
- 19 Jean ORANGE
- 20 Régis BERTHET
- 21 Lucien LELOUP
- 27 Annick ERNOULT, veuve LEROUX
- 30 Odile COSTEY, épouse HALBY

NOVEMBRE

- 02 Obert ARRAGON
- 03 Bernadette MOREL, veuve MESNIL
- 04 Jean-Claude CHOUQUET
- 07 Richard HÉROUARD
- 09 Jean LE GUEN
- 11 Monique EVETTE, divorcée TOUBOULIC
- 12 Slim M'RAD
- 27 Laurence MILHAUD, épouse RISC-DESSPORTES

DÉCEMBRE

- 01 Abdelouahed SAFOU
- 04 Margaret MOULIN, veuve BLANCHETIÈRE
- 22 Lucienne FAUQUET, veuve COPPELOTTI
- 28 Christian LEHERPEUR
- 30 Didier LE FLOCH

→ INFOS VILLE

• Inscriptions sur les listes électorales

Pour rappel, la **date limite des inscriptions sur les listes électorales est le 6 février 2026.**

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Opposition

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur pour 2026, bonheur en famille, bonheur au travail, bonheur au milieu de notre belle ville.

En mars, une échéance importante arrive avec le renouvellement de l'équipe municipale. Elle s'inscrit dans un contexte difficile pour notre pays affligé par de graves difficultés financières et confronté à une ambiance mondiale délétère qui malmène nos repères, fragilise les règles du droit et de la liberté. Chacun, habitant de Honfleur ou habitant de la Terre, est concerné par la marche du monde. Chacun est responsable de sa parole et de ses actions - ou inactions...

En ce début d'année, c'est à la fois l'heure du bilan, mais aussi le moment opportun de s'interroger sur ce que nous désirons véritablement pour notre quotidien, notre ville et notre communauté...

Dans ce contexte chaotique, comment s'adapter sur le court terme ? Comment être et devenir résilient sur le long terme ? Comment favoriser la solidarité et le vivre ensemble ? Comment développer et pérenniser de notre économie locale ? Comment offrir le meilleur avenir pour nos enfants ?

L'échéance qui nous concerne localement sera l'expression de notre volonté et se mêle à ce contexte dont nous sommes acteurs, qu'on le veuille ou non. Nous sommes dans une ville formidable que beaucoup nous envient...Oui mais encore ? Suffit-il de le clamer pour en faire une joie au réveil tous les matins ?

Honfleurais ne te laisse pas enjôlé par les beaux discours, ni aveuglé par la colère ou la facilité car ce n'est pas digne de toi... Péroration n'est pas raison, péroration n'est pas action ! Les promesses n'engagent que ceux qui les croient... et il est très facile d'en faire...

Honfleurais nous te connaissons et te savons malin : écoute ton cœur et ta sagesse, demeure généreux, rieur et râleur - à bon ou mauvais escient - mais toujours prêt à le faire savoir avec courage ! Aussi, lorsque tu es appelé à t'exprimer dans les urnes, ne reste pas chez toi : prends tes responsabilités et ton destin en main !

Marie-Noëlle Budin et François Saudin

Majorité municipale

Une fois de plus, ce bulletin que vous appréciez aura été le relais d'un travail important que nous faisons chaque jour pour vous.

Dans celui-ci, vous allez peut-être voir la chance que nous avons eue d'avoir pu créer le Parc d'Activités Calvados-Honfleur, grâce à la volonté de notre maire, qui s'est acharné depuis des décennies pour convaincre les uns et les autres de l'importance et de l'intérêt de ce Parc au pied du Pont.

Aujourd'hui, le Parc nous a permis de développer l'économie, d'accueillir des chefs d'entreprise, voire d'en conserver certains qui auraient pu partir : E.Leclerc, le Village de Marques, le Village Normand avec *Picard, Darty, Maxi-Zoo...* et bientôt un magasin *Fresh*. Et pour les bricoleurs, un Brico Bâti Jardi E.Leclerc et très important un cabinet de radiologie moderne et performant qui va rester et se développer à Honfleur, au pied du Pont.

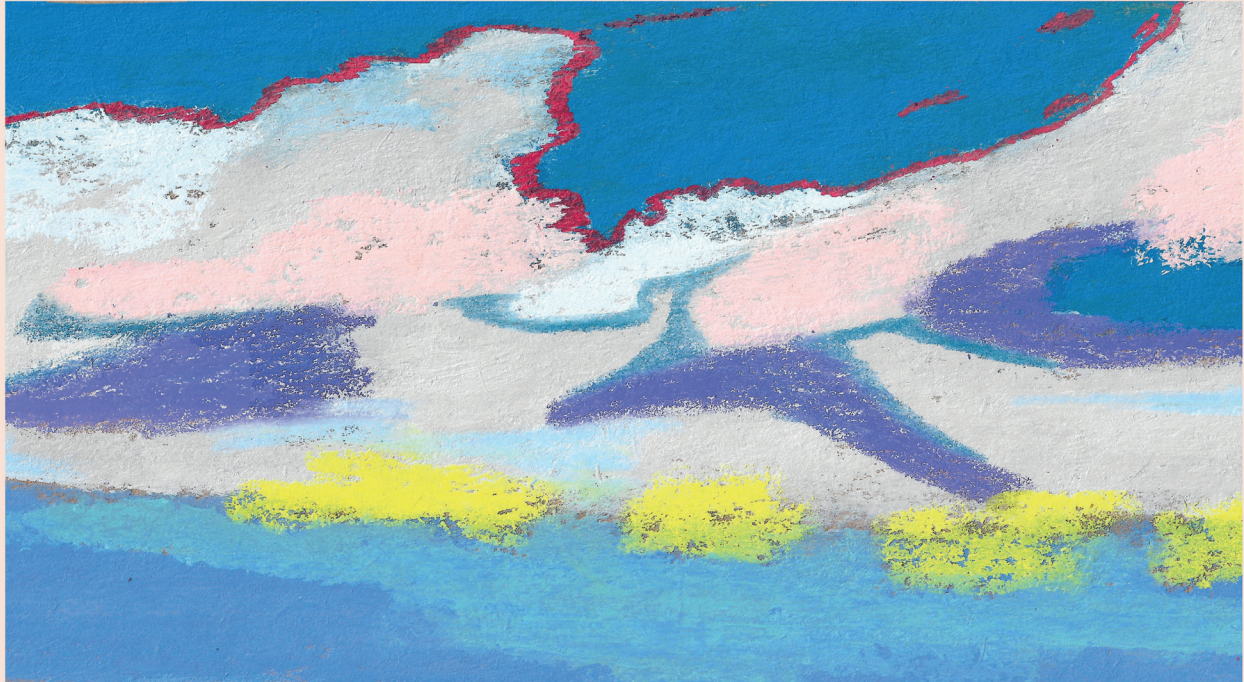
Oui ! Ce très beau dossier de la création de ce Parc a été une bénédiction et un atout pour Honfleur. Il a créé de nombreux emplois, de la richesse et a permis à notre ville de ne pas être simplement une ville touristique, mais d'avoir une économie traditionnelle et de permettre à des jeunes et des moins jeunes de rester vivre et travailler ici, chez eux, à Honfleur.

Ancrer la brume

Musée Eugène - Boudin
Honfleur

19 décembre 2025 - 29 mars 2026

DELFINE
GUY
&
MARINA
VANDRA



Delfine Guy



Marina Vandra

Exposition de restitution de résidence de la Lieutenance - Honfleur 2025
Musée Eugène - Boudin Rue de l'Homme-de-Bois 14600 Honfleur

02 3189 54 00

www.musees-honfleur.fr

© Delfine Guy © Marina Vandra ADAGP

